

# Le MONDE des PLANTES

INTERMEDIAIRE DES BOTANISTES  
FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

## TRÉSORERIE :

C. LEREDDE  
C.C.P. 1380-78 B Toulouse

## RÉDACTION :

C. LEREDDE, Y. MONANGE, G. BOSC

## ADRESSE :

FACULTÉ DES SCIENCES  
39, allée J.-Guesde 31400 Toulouse

## DEUX SAISONS BOTANIQUES (1982 et 1983) DANS LA PARTIE ORIENTALE DES PYRÉNÉES (SUITE\*)

par A. TERRISSE (Angoulême)

*Hieracium atropictum* Arvet-Touvet et Gautier  
Val de Galbe (66), rocher à une altitude de 1.850 m. environ, sur la rive gauche du ruisseau (G.B., R.C., A.T., E.V. : 20 août 1982).

Cette espèce ne figure pas dans le catalogue de GAUTIER ; mais dans le « *Hieraciorum catalogus systematicus* » d'ARVET-TOUVET (1913), ouvrage auquel GAUTIER a collaboré activement, cette plante est indiquée, pour la France, en deux stations, dont la première est proche de la nôtre : « éboulis calcaires sous les rochers de Caruby, vallée de Galba, dans le Capsir (G. GAUT. et ARV.-T.) ».

*Paradisea liliastrum* (L.) Bertol.

1/ Au sud-ouest de l'Hospitalet (09, mais à la limite de 66), à une altitude de 1.600 m. environ ; plusieurs dizaines de pieds (A.T. : 30 juin 1983).

2/ Vallée d'Eyne (66), rive droite, à 1.900 m. environ : une douzaine de pieds (A.T. : 1 juillet 1983).

3/ Nord-ouest de Porta (66), à une altitude de 1.550 m. environ (A.T. : 6 juillet 1983) : quelques pieds presque fanés.

4/ Près du ruisseau de l'Angoustrine (66), au nord-est de la Chapelle Saint-Martin (J.T. : 7 juillet 1983).

5/ Val de Galbe (66), pente rocheuse bordant au nord la mouillère de la cote 1919 (A.T. : 14 juillet 1983).

Cette plante spectaculaire fleurit plutôt fin juin ; elle était en retard cette année, ce qui nous a permis de découvrir des stations que nous n'avions pas remarquées jusque là.

*Galanthus nivalis* L. ssp. *nivalis*

1/ Vallée de Mantet (66), entre Mantet et la « Sola de la Mare de Deu » : CC : des milliers de pieds (J.T. : 11 avril 1983).

2/ Près de la Chapelle Saint-Martin, au nord d'Angoustrine (66) (J.T. : 13 avril 1983).

Selon GAUTIER, le Perce-neige est RR. Mais cette appréciation est certainement due au fait que cette espèce est très précoce : il fleurit à une époque où les botanistes ne sont pas encore sur le terrain ! Nous l'avons rencontré, abondant, dans les Gorges du Sègre, dans les Gorges de la Carança, dans le Chaos de Targassonne, au nord de la route de la Bouillouse, près du Pla des Avellans.

*Iris latifolia* (Miller) Voss (= *I. xiphioides*)

Au sud-ouest de l'Hospitalet (09, mais à la limite de 66) : plusieurs centaines de pieds, à une altitude de 1.600 m. environ (A.T. : 30 juin 1983 : non fleuri ; 20 juillet 1983 : en pleine floraison).

Il s'agit d'une des stations les plus orientales de cette plante spectaculaire, endémique des Pyrénées. Certes, Gautier indiquait des stations situées plus à l'est, mais en les faisant suivre d'un point d'interrogation : « Madrès, LAPEYR. ? ; Carança, VAYRED. ? ». Par contre, il l'indiquait dans les vallées voisines de l'Ariège et de l'Andorre ; et MARCAILLHOU D'AYMERIC avait cité cet Iris « à l'Hospitalet, prairie de Vaychinès, rive droite, au quartier de Courtalassis, mais à une altitude nettement inférieure (1.420 m).

### Abonnement

1 an

|            |                     |
|------------|---------------------|
| Normal     | 40,00 F             |
| De soutien | à partir de 45,00 F |
| Étranger   | 45,00 F             |

C. Postal : LEREDDE, 1380-78 B Toulouse

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier

Cette station est riche de plantes spectaculaires, puisqu'on y rencontre également : *Pulsatilla alpina* ssp. *apiifolia*, *Senecio doronicum* ssp. *doronicum*, *Paradisea liliastrium*, *Vicia orobus*, *Lathyrus laevigatus* ssp. *occidentalis*, *Viola cornuta*, *Nigritella nigra* ssp. *nigra*, *Campanula recta* et *Silene vulgaris* ssp. *vulgaris* à fleurs roses.

*Juncus pyrenaicus* Timbr. Lagr. et Jeanb.

En Espagne, dans les Pyrénées centrales, dans le Val d'Aran : mouillère près de la route de Banys de Tredos (A.T. : 10 août 1983).

Cette station est évidemment située en dehors de la « partie orientale des Pyrénées » ; mais c'est justement pour cette raison que nous la citons. En effet, selon les flores généralement utilisées en France (BONNIER, COSTE, ROUY, FOURNIER), même les plus récentes (GUINOCHET, FLORA EUROPAEA), ce jonc est une espèce endémique dont l'aire est extrêmement limitée : environs de Mont-Louis, Capcir. Il est vrai qu'il est très commun dans cette zone, au point que nous n'avons pas noté toutes les stations où nous l'avons rencontré. Nous pouvons citer : Sud de Formiguères ; Val de Galbe ; entre Eyne et le Col de la Perche ; près du chemin du refuge de Bernardi ; près de la route forestière à l'ouest du Pilon de Clavera ; rive sud de l'étang de Matemale ; cirque du Madrés (nord-ouest) ; chemin vers le col de Creu au-dessus de Matemale ; nord-ouest du Col de Tourn.

En fait, depuis une bonne trentaine d'années, ce jonc avait été signalé dans les Pyrénées centrales ou ariégeoises : en 1953 par P. MONTSERRAT (El Turbon, montagnes prépyrénéennes de l'Aragon) ; en 1961, par RIVAS GODAY et BORJA (Sierra de Gudar, située même en dehors des Pyrénées, dans le Centre-Est de l'Espagne) ; GAUSSEN (Le Monde des Plantes n° 341, 1963) l'indique en Aa-1 et-2 et en HG-4 ; GRUBER (1978, p. 99) écrit « en Pyrénées centrales on la connaît (cette plante) de la Maladeta, du Val d'Aran (très rare), du Cotiella et du Turbon » ; enfin, dans une mise au point récente (1981), parue dans les « Anales del Jardín Botánico de Madrid », tomo 38-2, M.C. FERNANDEZ-CARVAJAL confirme ces indications. Ce dernier travail (« Revision del género *Juncus* L. en la Península Ibérica ») contient en outre une description complète de trois espèces qui ont été parfois confondues : *J. arcticus*, *J. filiformis*, et *J. pyrenaicus*. Déjà en 1935 CONILL écrivait que les stations attribuées par GAUTIER à *J. arcticus* devaient être rapportées à *J. pyrenaicus*.

*Agrostis schleicheri* Jordan et Verlot

Roc de la Musique (09), à une altitude de 2.200 m. environ, en exposition nord (G.B., A.T., E.V. : 24 août 1982).

Cette espèce est considérée par GAUTIER comme une simple variété de *A. alpina* et il ajoute « RR, le Canigou, etc... » Cette indication semble reprise par GAUSSEN : PO-5. Le statut de ce taxon n'est pas encore parfaitement défini. Mais GUINOCHET (T.III, p. 984, note 1) en fait un « écotype calcicole mont.-subalp. » d'*A. alpina*.

Dans le « Monde des Plantes » n° 293-297, de 1953, p. 9-10, G. CLAUSTRES concluait une étude sur la répartition de cette plante par la phrase suivante : « Cet *Agrostis* se trouve sur les deux versants de la chaîne pyrénéenne, et dans l'état actuel des connaissances, on peut penser que pour le versant nord le courant floral s'est arrêté au massif de Saleix, tandis que pour le versant sud il a atteint la vallée d'Eyne qui, géographiquement, fait partie de ce versant ».

*Milium effusum* L.

1/ Gorges de la Carança (bas, au sud de Thuès-entre-Valls : 66) (A.T. : 16 juillet 1982 ; G.B., R.C., A.T., E.V. : 21 août 1982).

2/ Massif du Canigou, entre Mariailles et le Col de Jou (A.T. : 22 août 1982).

Cette graminée, que nous avons rencontrée en 1981 dans la forêt de Puyvalador, était ignorée de GAUTIER ; mais au cours des 25 dernières années elle a été signalée plusieurs fois sur toute l'étendue du département des Pyrénées-Orientales (Albères, Canigou, Cerdagne), et également dans les forêts voisines des Fanges et du Carcanet, par W. ZELLER, Cl. ALLIER et V. BRESSET, J. VIGO, O. de BOLOS, H. JANSSEN.

*Eriophorum gracile* Koch ex Roth

Étang en voie d'assèchement, au sud de l'étang de Balbonne (09) ; quelques dizaines de pieds (G.B., A.T., E.V., C. et J.V. : 25 juillet 1983).

A quelques mètres, nous voyons *Eriophorum angustifolium*, mais les deux espèces ne se mêlent pas vraiment.

Le catalogue de GAUSSEN signale la plante dans cette zone (Au-1 ou Ai-2).

A quelques centaines de mètres plus au nord, il existe une autre station d'*E. gracile*, beaucoup plus abondante, dans un étang en voie d'assèchement qui ne figure pas sur l'actuelle carte au 1/50.000° (A.T. : 28 août 1978).

*Carex lasiocarpa* Ehrh. (= *C. filiformis*)

Étang en voie d'assèchement entre le lac de la Bouillouse et le lac d'Aude (66) (J.T. : 13 août 1982 ; A.T. et J.T. : 14 août 1982).

Peuplement abondant. Ce carex est ignoré de GAUTIER. COSTE l'indique dans le N.O., le N., le C. et l'E. de la France. FOURNIER lui assigne comme limite altitudinale 400 m. (nous sommes ici à plus de 2.000 m).

GAUSSEN l'indiquait dans cette zone (PO-7) ; G. BOSC l'avait trouvé en 1980 tout près d'ici, au lac d'Aude, et L. COMPANYO l'avait déjà signalé aux étangs du plateau du Carlit.

*Carex capillaris* L. ssp. *capillaris*

1/ Vallée de Planès (66), à une altitude de 2.400 m. environ (G.B., R.C., A.T., E.V. : 23 août 1982).

2/ Val de Galbe, sous le Pic de Terrès, à une altitude de 2.280 m. environ (A.R., A.T. : 13 août 1983).

Les indications données par GAUTIER sur ce carex sont très vagues, mais BRAUN-BLANQUET cite la 1ère des deux stations ci-dessus.

*Carex digitata* L.

1/ Vallée de Mantet (66), en bordure du canal, au niveau de « La Pargonneille » (J.T. : 11 avril 1983) ; nombreuses touffes en bordure du sentier.

2/ Gorges de Nyer (66), c'est-à-dire dans cette même vallée de Mantet, mais beaucoup plus bas, à l'entrée du 2ème tunnel (J.T. : 11 avril 1983) ; quelques touffes.

Selon GAUTIER, ce carex est rare ; il en donne seulement deux citations d'herbier, dans la haute vallée du Tech ; ces stations sont confirmées par CONILL (1935), qui ajoute : « n'avait pas été revu depuis plus d'un siècle ». GAUSSEN indique comme seule zone PO-3, ce qui correspond à la station de GAUTIER/CONILL. Nous sommes ici en PO-5.

*Carex limosa* L.

Étang en voie d'assèchement, entre le lac de la Bouillouse et le lac d'Aude (66) (J.T. : 13 août 1982 ; A.T. et J.T. : 14 août 1982). Même station que pour *Carex lasiocarpa*, mais encore plus abondant. Mêmes indications géographiques données par COSTE : N.O., C. et E. de la France.

Il a été signalé pour la première fois dans notre région par CONILL, lors de la session de la Société Botanique de France, en 1931 : étang de Pradelles, et, la même année, P. CHOUARD l'a trouvé à « l'étang tourbeux du Racou ».

*Carex macrostylon* Lapeyr.

1/ Val de Galbe (66), rive droite du ruisseau, sur la pente exposée à l'est, à une altitude légèrement supérieure à 2100 m (G.B., R.C., A.T., E.V. : 20 août 1982).

2/ Forêt que traverse le sentier menant à l'étang de Balbonne (09) : quelques pieds (G.B., A.T., E.V., C. et J.V. : 27 juillet 1983).

3/ Forêt des Ares (09), près du départ du sentier qui mène au Laurenti (A.T. : 3 août 1983).

4/ Val de Galbe, au pied de la Portaille d'Orlu, à

2 250 m environ (A.R., A.T. : 13 août 1983).

5/ Pente sud-ouest du Roc Blanc (09), près d'un ruisseau, à 2 200 m environ (A.R., A.T. : 16 août 1983).

6/ Coupe de Balbonne (09), à 1980 m d'altitude environ (A.R., A.T. : 20 août 1983).

7/ Forêt près du sentier qui mène à l'étang de l'Estagnet (09) (A.T. : 31 août 1983).

Ce carex endémique des Pyrénées n'est donc pas rare dans notre région, mais nous ne l'avons jamais vu abondant en ses stations, contrairement à *Carex pyrenaica*.

Nous ne l'avons jamais trouvé dans un milieu correspondant à ce qu'indiquent les flores « classiques » (COSTE, FOURNIER, ROUY, FLORA EUROPAEA) : pelouses alpines sèches. Par contre, nos stations 4, 5 et 6 correspondent bien aux indications fournies par BRAUN-BLANQUET (1948) et BAUDIÈRE (1970) : zones longuement enneigées.

Les trois autres stations (2, 3 et 7) présentent un milieu très différent : forêt dense mélangée de hêtres, sapins et pins à crochet.

*Pseudorchis albida* (L.) A. et D. Löwe (= *Coeloglossum a.* = *Orchis a.* = *Leucorchis a.*)

1/ Dans la lande à Callune au sud du col de Puy-morens, près du sentier qui mène à l'étang de l'Estagnol (66) : une soixantaine de pieds, à une altitude de 1850 m environ (A.T. : 6 juillet 1983).

2/ En forêt (*Pinus uncinata*), près d'un des sentiers qui mènent de la route de la Bouillouse au lac d'Aude (66), à une altitude de 2150 m environ : une dizaine de pieds (A.T. : 10 juillet 1983 ; station découverte, ce même jour par l'un des participants à la session de la Société Française d'Orchidophilie).

3/ Rive sud de l'étang de Laurenti (09) : une douzaine de pieds à une altitude de 1950 m environ (A.T. : 11 juillet 1983).

4/ Val de Galbe : mouillère de la cote 1919 (66) : un seul pied fleuri (A.T. : 14 juillet 1983).

Ni GAUTIER ni CONILL ne citent cette Orchidée, car l'« *Orchis alba* » de GAUTIER désigne en fait *Platanthera bifolia*. Les quatre stations ci-dessus correspondent aux zones Ai-2 et PO 8 du catalogue de GAUSSEN, qui cite seulement la 1<sup>ère</sup> de ces trois références.

A. TERRISSE

Lycée Marguerite de Valois  
16017 ANGOULÊME

## SUR LA FLORE DU MONT VENTOUX (Vaucluse). LES PLANTES RAREMENT OBSERVÉES, DISPARUES OU DONT LES CITATIONS SONT DOUTEUSES (Suite\*) par B. GIRERD (Thor - Vaucluse)

**3• LISTE :** Plantes récemment citées au Mont Ventoux et notamment dans les relevés des phytosociologistes. Elles sont certainement rares, sporadiques ou très étroitement localisées. 28 espèces.

*Phleum alpinum* L. - Déjà signalée par les auteurs anciens, cette espèce figure dans les relevés des groupements des combes de l'étage montagnard (B. et Q. 1975).

*Bellardiochloa violacea* (Bell.) Chic. (= *Poa violacea* Bell.) - Jamais observée auparavant, cette espèce figure dans les relevés des pelouses montagnardes (B. et Q. 1975).

*Poa chaixi* Vill. - Dans les relevés effectués dans les reboisements de Pins à crochets du versant nord (B. et al. 1976).

*Festuca quadriflora* Honckeny (= *F. pumila* Vill.) - Très anciennement cité au Ventoux, ce taxon se retrouve dans les relevés des pelouses des crêtes ventées (B. et Q. 1975).

*Festuca halleri* All. - Déjà citée par les auteurs anciens, cette espèce fait partie des relevés effectués sur les crêtes sommitales (B. et Q. 1975).

*Festuca violacea* Gaud. - Jamais citée auparavant, on trouve cette espèce dans les relevés des étages supérieurs (B. et Q. 1975).

*Carex montana* L. - Egalement nouveau pour le Ventoux, ce taxon est noté dans les relevés effectués sur les crêtes sommitales (B. et Q. 1975).

*Luzula spicata* (L.) DC. - Relevés des pelouses acidiphiles à Flouve (B. et Q. 1975). Aucune autre citation.

*Polygonatum multiflorum* (L.) All. - Considérée comme banale par la Florule, cette espèce figure aussi dans les relevés de la hêtraie-sapinière (B. et al. 1975).

*Goodyera repens* (L.) P.B. - Une seule observation (P. QUEZEL, comm. verb.) dans les reboisements du versant nord, vers 1 200/1 300 m.

*Moehringia trinervia* (L.) Clairv. - Bois ombragés entre 600 et 1 000 m d'après la Florule et relevés de la hêtraie-sapinière (B. et al. 1976).

*Minuartia verna* (L.) Hiern. - GONTARD (1953, p. 73) estime être le premier à citer cette espèce au Ventoux et il la localise, dans sa Florule « à la limite de la hêtraie méridionale ». Elle figure également dans les relevés des pelouses supérieures (B. et Q. 1975). Ces auteurs citent également dans les prés suspendus de l'étage subalpin *Minuartia villarii* (Balbis)

Chen. laquelle fait aussi partie de la Florule. Les deux espèces existent-elles au Ventoux ? En ce qui me concerne, je ne rencontre - et en abondance - que la dernière.

*Anemone baldensis* L. - Plante indiquée par Gobert et Pautou (1969) dans le série préalpine du pin à crochets. Aucune autre indication.

*Cardamine heptaphylla* (Vill.) Schultz (= *Dentaria pinnata* Lam.) - D'après Gobert et Pautou (1969) : « quelques pieds, vers 1 400 m avec aspérule et pré-nanthe (hêtraie du versant sud) ». Aucune autre citation.

*Viola calcarata* L. - Anciennement citée au Ventoux, cette espèce figure dans les relevés des crêtes, sous le sommet, côté nord (B. et Q. 1975).

*Sempervivum montanum* Jacq. - Comme l'espèce précédente, citée dans les mêmes milieux, mais peut-être instable suivant l'évolution chimique des micro-climats.

*Ribes uva-crispa* L. - Cet arbuste avait été signalé par Charrel (1911) et on le retrouve dans les relevés de la série supérieure du Pin sylvestre, sur le versant sud (B. et al. 1976).

*Astragalus frigidus* (L.) A. Gray - Deux observations pour cette espèce paraissant inconnue dans les Alpes du sud : à Font-Fiole d'après la Florule et sous le sommet, côté nord (soit à peu près au même endroit) suivant un relevé des pelouses écorchées (B. et Q. 1975).

*Astragalus danicus* Retz - Une seule indication : relevé de pelouses écorchées entre le Ventoux et le sommet (crête Ouest) (B. et Q. 1975).

*Polygala amarella* Crantz (= *P. amara* L.) - Après les citations anciennes (ROUX et CHARREL), la Florule signale cette plante au Mont Serein et au Contrat. Elle figure aussi dans un relevé de pinède à Pins à crochets, sous le col des Tempêtes (B. et Q. 1975).

*Chaerophyllum hirsutum* L. - Citée dans la combe Fiole (versant sud) par la Florule et dans les relevés de la série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, en bas du versant nord et vers Sault (B. et Q. 1976).

*Euphrasia minima* Jacq. - Une seule citation : relevé de la pelouse du Mont Serein (B. et Q. 1975).

*Salvia glutinosa* L. - Plante indiquée sur le versant nord par la Florule et figurant dans les relevés de la série méditerranéenne du Hêtre et du Sapin, également en versant nord (B. et al. 1976).

*Galium obliquum* Vill. - REVERCHON avait trouvé cette espèce à Flassan et elle figure dans un relevé du Mont Serein (B. et Q. 1975).

\* Cf. n° 417-418, 1984, p. 3

*Cruciata glabra* (L.) Ehrh. (= *Galium verum* Scop.) - Dans la Florule une indication imprécise : « Versant nord, Brantes ». Egalement dans plusieurs relevés de reboisements de Pins à crochets, en versant nord (B. et al. 1976).

*Legousia castellana* (Lang.) Samp. (= *Specularia castellana* Lange) - L'herbier ROUY comporte un sujet récolté par REVERCHON, à la fin du siècle dernier dans la combe de la Canaud où P. CARIÉ (1981) l'a retrouvé en 1954. La rareté de ses observations en font bien une « plante-vedette du Ventoux ».

*Phyteuma hemisphaericum* L. - D'après la Florule : « crêtes occidentales et çà et là dans la hêtraie septentrionale ». Elle figure dans les relevés de prés suspendus au Col des Tempêtes et à Font-Fiole (B. et Q. 1975). Dans les mêmes relevés je remarque aussi *Ph. hemisphaericum* var. *nanum*. Personnellement, je ne rencontre que cette dernière, sous une forme très réduite qui peut facilement prêter à confusion.

**4° LISTE** : Plantes posant des problèmes délicats d'ordre systématique et pour lesquelles je propose mon point de vue. 10 espèces.

*Gymnocarpium dryopteris* (L.) Newman. (= *Dryopteris linnaeana* Chrsh., = *Curraria dryopteris* (L.) Wherry) - A ma connaissance, il n'y a dans le Mont Ventoux que l'espèce voisine *Gymnocarpium robertianum* (Hoofm.) Newm. Mais les citations anciennes, régulièrement reprises, sont rédigées *Polypodium dryopteris* L. Or, jusqu'à une époque récente ce nom recouvrait à la fois les deux taxons, le deuxième n'étant considéré que comme variété (GRENIER et GODRON) ou sous-espèce (ROUY). D'où la confusion en transcrivant les citations anciennes.

*Carex ferruginea* Scop. et *Carex brachystachys* Schk (= *C. tenuis* Host.) - Ces deux espèces ont été citées au Ventoux, la première par les anciens botanistes puis par les phytosociologues (B. et al. 1976), la seconde figure dans les relevés du col des Tempêtes (B. et Q. 1975). Personnellement, je n'ai jamais rencontré que *Carex refracta* Schkuhr. au sens de FOURNIER !). En fait, ces trois espèces sont très proches et leur systématique plutôt embrouillée et les flores récentes regroupent *C. ferruginea* et *C. refracta*. Existence-elles toutes les trois au Ventoux ? C'est à prouver, et on peut remarquer que l'influence du milieu (sous-bois ou rocaillies ensoleillées) paraît favoriser des variations morphologiques.

*Arenaria erinacea* Boiss. - De toutes les plantes de ce groupe, cette espèce est bien celle qui a été la plus discutée dans la flore du Ventoux. D'après FOURNIER, il s'agit d'une espèce autonome dont le Ventoux est le seul habitat en France mais pour parvenir à la détermination, les fleurs doivent être du type 4 (4 sépales, 4 pétales). Or, sur le terrain et

d'après mes observations, les fleurs du type 4 sont très rares et nettement accidentelles. Pour GONTARD (1953) les plantes du Ventoux appartiennent à *A. aggregata* (L.) Lois., mais il distingue 3 sous-espèces différentes (dont deux sont nouvelles et créées par lui). Actuellement on est revenu à des idées plus raisonnables et les flores récentes (Flora Europaea, les Suppléments de COSTE et la Flore du CNRS) s'accordent pour reconnaître dans la plante du Ventoux : *Arenaria aggregata* (L.) Lois. subsp. *erinacea* (Boiss.) Font-Quer. Cette sous-espèce diffère du type par des pédoncules courts et pauciflores (1 à 3 fleurs). C'est en tout cas une plante très variable.

*Thalictrum foetidum* L. - Bien que de nombreux auteurs anciens et récents aient cité cette plante au Ventoux, je persiste dans mon opinion exposée dans mon inventaire (p. 155) à savoir : les plantes glanduleuses et odorantes des parties hautes et découvertes du Ventoux appartiennent à la subsp. *pubescens* de *Thalictrum minus* L. car leurs poils, même glanduleux, sont dépourvus de coussinets pluricellulaires caractérisant *Th. foetidum* L. La comparaison avec les plantes de cette dernière espèce et provenant du Valais est probante.

*Saxifraga aizoides* L. - Cette espèce a été citée par Verlot (1866 et 1873) mais d'après des observations de J.H. FABRE à Font-Fiole et dans la sapinière située en contre-bas. Depuis cette époque, aucun botaniste n'ayant revu cette plante, on pouvait conclure à sa disparition. Or, le 11-07-1981, de passage au Ventoux, C. BERNARD et G. FABRE ont observé ce saxifrage, près du sommet, en-dessous de la table d'orientation. Cette réapparition est remarquable, mais personnellement, chaque année, je la recherche en vain !

*Saxifraga pubescens* Pourr. - La Florule comporte cette espèce avec beaucoup d'imprécision et en faisant référence aux citations anciennes. Les relevés des phytosociologues (B. et Q. 1975) comportent (à côté de *S. exarata* Vill.) *S. mixta* Lap. au moins en partie synonyme de *S. pubescens* qui est une endémique des Pyrénées. La complexité de ce groupe est bien connue et il est difficile de s'y retrouver ! Mon point de vue, basé sur mes observations sur le terrain, est le suivant : le *Saxifraga exarata* du Ventoux comporte deux formes, l'une à grandes fleurs, (pétales larges et arrondis), l'autre à petites fleurs (pétales étroits, allongés) tous les autres caractères étant identiques. Les plantes de ces deux types sont étroitement mêlées. Il me semble qu'il n'y a pas lieu d'y voir deux espèces différentes, mais la convergence morphologique du type à petites fleurs vers *S. pubescens* a pu influencer sur certaines déterminations.

*Genista lobelli* DC. - Le genêt de Lobel est cité au Ventoux par GRENIER et GODRON (1848), citation reprise par REYNIER (1882) et par ROUX (1881), sans qu'on sache bien à qui attribuer cette observation. Dans un travail récent (1983) j'ai indiqué la présence au Ventoux de l'hybride *Genista martinii* (= *G. scorpius* x *pulchella*) et j'ai attiré l'attention sur la ressemblance de cet hybride avec le Genêt de Lobel. On peut actuellement admettre que l'indication ancienne était due à une confusion avec l'hybride.

*Thymus alpestris* Tausch. - Devant une systématique inextricable, je ne cite le cas de cette espèce que pour souligner toute l'incertitude qui règne à son sujet. Elle est indiquée par la Florule au Mont Serein et figure dans les relevés des crêtes (B. et Q. 1975). C'est un taxon totalement ignoré par la Flore de France du C.N.R.S. alors que Flora Europaea semble mettre en doute sa présence en France. Les Serpolets prostrés, en coussinets et plus ou moins rampants (influence du milieu) du sommet du Ventoux sont classiquement rapportés à *Thymus nervosus* Gay. Les deux espèces existent-elles au Ventoux ? C'est une question bien difficile.

*Erigeron alpinus* L. - Dans le Ventoux, je n'ai toujours rencontré que *Erigeron glabratus* Hoppe (= *E. polymorphus* Scop.), alors que tous les autres chercheurs depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents, citent *E. alpinus*. C'est un simple problème de nomenclature, car bien des flores réunissent ces deux espèces en une seule.

### CONCLUSION

La présente étude pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Certains ne trouveront jamais de solution, d'autres attendront de nombreuses années ! Dans ce domaine il faut beaucoup de patience. Les saisons sont courtes, pour certaines espèces, quelques jours seulement. Il ne faut donc laisser perdre aucune observation et l'intérêt de la recherche floristique conserve tout son attrait !

### BIBLIOGRAPHIE

Travaux cités, sauf les grandes flores dont les références sont connues.

BARBERO M. et QUEZEL P. (1975) - Végétation culminale du Mont Ventoux - *Ecologia mediterranea* Marseille n° 1.

BARBERO M., DU MERLE P. et QUEZEL P. (1976) - Les peuplements silvatiques naturels du Mont Ventoux. *Doc. Phytosociol.* Lille, Fasc. 15-18.

BARBERO M., DU MERLE P., GUENDE G. et QUE-

ZEL P. (1978) - La végétation du Mont Ventoux. *La Terre et la Vie*, suppl. 1.

CARIÉ P. (1981) - Une plante rare du Vaucluse, *Legouzia castellana*. *Bull. soc. Linn. Lyon* n° 4.

CHARREL L. (1911) - Flore de Provence centrale - 36 fasc.

FABRE J.H. (1873) - Le Mont Ventoux - in B. Verlot, *Les plantes alpines* 1 vol.

GIRERD B. (1976) - Complément à la florule du Mont Ventoux. *Bull. Soc. et sc. nat. Vaucl. années 1973-76* pp. 17-30.

GIRERD B. (1978) - Inventaire écologique et biogéographique de la flore du département de Vaucluse Thèse - 1 vol. Avignon.

GIRERD B. (1983) - L'hybride *Genista martinii* (*G. scorpius* x *pulchella*) - Etude n° 2, Société Botanique de Vaucluse.

GOBERT J. et PAUTOU G. (1969) - Feuille de Vaison-la-R. - Contribution à l'étude botanique du Ventoux *Doc. carte Végét. des Alpes VII*.

GONTARD P. (1953) - *Arenaria* et *Minuartia* du Mont Ventoux en Provence. *Rec. trav. fac. Sc. Montpellier, sér. bot. Fasc. 6*.

GONTARD P. (1955) - Contribution à l'étude géobotanique du mont Ventoux (étages supérieurs) - Thèse - Fac. Sc. Montpellier.

GONTARD P. (1957) - Florule phanérogamique et crypt. vasc. du Mont Ventoux - *Naturalia Monspe-liensis* - Fasc. 9, pp. 53 à 139.

LE BRUN P. (1954) - Nouvelles contributions à l'étude de la Flore du sud-est de la France - *Bull. Soc. Bot. de Fr.*, p. 8.

LE BRUN P. (1957) - Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises (Additions et corrections). *Bull. Soc. Bot. Fr.*, t. 104, pp. 339 à 351.

LENOBLE F. (1936) - Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Drôme - 1 vol.

REYNIER A. (1882) - Notes botaniques sur le Mont Ventoux. *Extr. de l'histoire de Malaucène de Saurel*, 1 vol.

ROUIS E. (1895) - Note sur la flore phanérogamique des environs de Carpentras, du Ventoux et des Monts de Vaucluse. 1 vol.

ROUX H. (1881) - Catalogue des plantes de Provence - 1 vol.

ROUX N. (1892) - Note sur une excursion au Mont Ventoux - *Bull. trim. soc. bot. de Lyon*, p. 10.

VERLOT B. (1879 et 1886) - Guide du botaniste herborisant - 1 vol.

B. GIRERD  
B.P. 11 - 84250 LE THOR

## CORONILLA EMERUS L. AUX CONFINES MÉRIDIONALES DE LA BASSE-BOURGOGNE

par J.-E. LOISEAU (Clermont-Ferrand) et R. BRAQUE (Saint-Denis)

*Coronilla emerus* L., Papilionacée arbustive, est répandue dans les collines et sur les niveaux inférieurs des montagnes en Europe méridionale et dans une partie de l'Europe centrale. Définissant sa répartition en France, GUINIER (1912) indique qu'elle est commune sur les hauteurs de Provence et du Languedoc, dans les Pyrénées et dans les Alpes, dans les Causses et dans les Cévennes. Elle est encore fréquente dans les parties basses du Jura (GRENIER, 1865, - DELELIS-DUSOLLIER, 1973), en Beaujolais, en Mâconnais, enfin en Bourgogne (CHÂTEAU, 1901, - VIALLANES et d'ARBAUMONT, 1926, - BOUCHARD, 1957, - RAMEAU, 1974). Plus au nord, n'ont jamais été signalées que des stations éparses, jusqu'en Lorraine et surtout en Alsace, sur le versant des Vosges, près de Kaisersberg, et dans les collines sous-vosgiennes : Osenbach, Dambach (ISSLER, 1920, - MARESQUELLE et al., 1965). Repéré au voisinage d'Auxelle, dans les haies du chemin qui conduit à Augy (RAVIN, 1899), le Séné bâtard n'est plus indiqué vers l'ouest, dans le sud du Bassin Parisien, avec la mention « spontanéité ? » (LE GRAND, 1894), que dans la vallée de

la Loire près de Saint-Satur, et dans celle du Cher, au bois de Villeneuve, d'où il semble avoir disparu.

Pourtant, l'espèce est présente en abondance aux confins méridionaux de la Basse-Bourgogne, à une demi-douzaine de kilomètres au sud-sud-ouest de Vézelay, sur un territoire limitrophe des départements de la Nièvre et de l'Yonne, qui intéresse les communes de la Maison-Dieu (N) et Nuars (N) surtout, Saint-Aubin-les-Chaumes (N) et Fontenay-lès-Vézelay (Y) marginalement (Fig. 1) ; la distribution de l'arbuste sur le terrain obéit à un schéma en dendrite, interrompu de discontinuités, moulé sur la lisière des bois, avec des pénétrations parfois profondes à l'intérieur, accompagnant chemins et sentiers.

Rangée par BIDAULT (1961) dans le groupe des caractéristiques en Bourgogne du *Querceto-Lithospermetum*, *Coronilla emerus* est retenue par Rameau (1974) comme différentielle, avec *Acer monspessulanum*, d'une sous-association *Coronilletosum emeri* du *Rubio-Quercetum*, en général mauvais taillis buissonnant dominé par *Buxus sempervirens*.

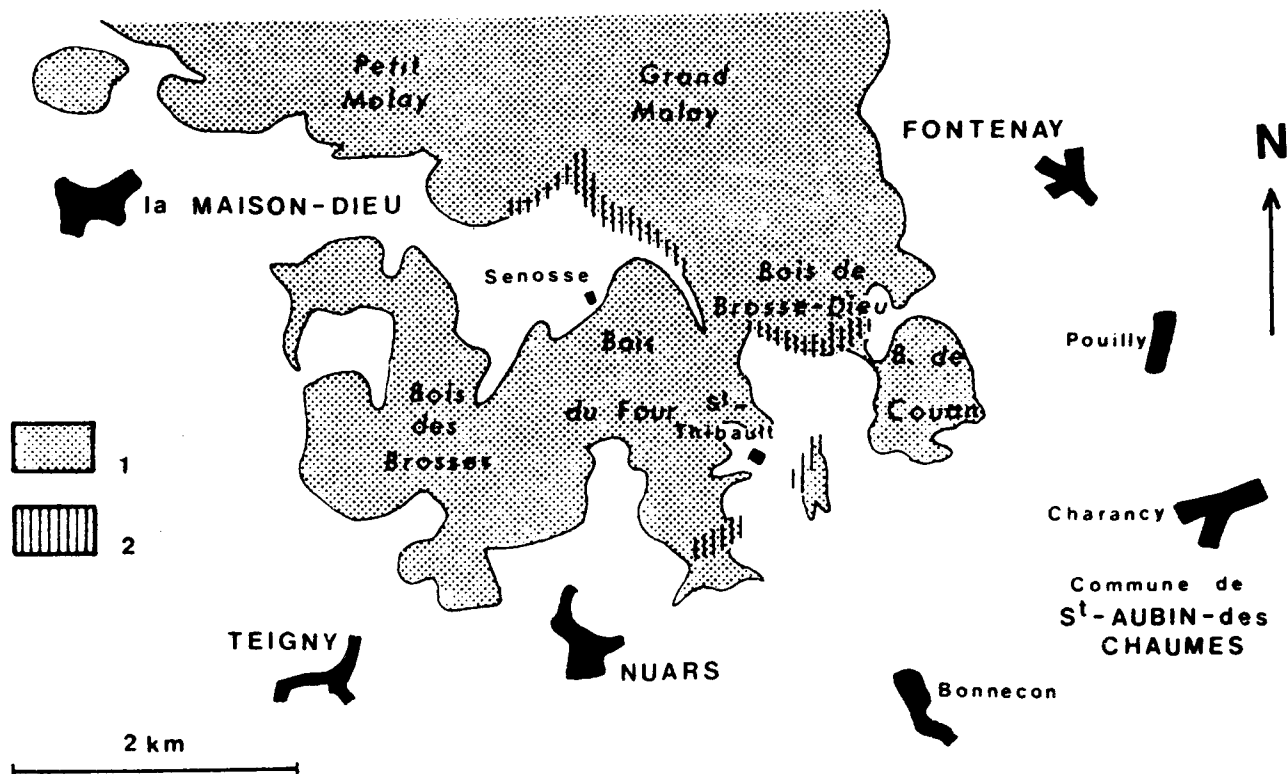


Fig. 1 - Répartition de *Coronilla emerus* L. en Basse-Bourgogne.

1 - forêts

2 - *Coronilla emerus* L.

Cette affectation au *Quercion pubescentis-petraeae* retenue par les deux auteurs a été rejetée par JAKUCS (1960-1972) en Europe : réunissant l'ensemble des chênaies caducifoliées xérophiles en une classe des *Quercetea pubescenti-petraeae*, il les sépare en deux ordres, le premier (*Quercetalia pubescenti-petraeae*) rassemblant les groupements baso-thermophiles médio-européens, le second (*Orno-Cotinetalia*) les « forêts caducifoliées xérophiles des vraies régions méditerranéennes » ; *Coronilla emerus* prend place dans différentes unités de cet ordre, en forêt et dans les ourlets.

Comme l'avait pressenti CHEVAILLER (1924) dans l'arrière-Côte bourguignonne, l'habitat d'élection de *Coronilla emerus* se trouve en Basse-Bourgogne, de même que dans l'Allemagne du Sud-Ouest (OBERDORFER, 1983), dans les faciès arbus-tifs de l'ourlet (*Besberidion*) d'une chênaie pubescente, passant rapidement vers l'intérieur de la forêt au *Cephalanthero-Fagion*, ce qui rappelle sa localisation dans le Jura (DELELIS-DUSOLLIÉ, 1973). Le cortège floristique de ces groupements comprend ici deux lots prépondérants d'espèces des *Origanetalia* (*Origanum vulgare*, *Anthericum ramosum*, *Vincetoxicum hirsutum*, *Melampyrum cristatum*, *Bupleurum falcatum*, *Limodorum abortivum*, *Coronilla varia*, *Polygonum odoratum*, ... *Viola hirta*, *Genista tinctoria*, *Teucrium chamaedrys*) et des *Brometalia* (*Brachypodium pinnatum*, *Bromus erectus*, *Carex flacca*, *Carex hallerana*, *Hippocrepis comosa*, *Coronilla minima*, *Linum tenuifolium*, *Teucrium montanum*, *Globularia punctata*, *Seseli montanum*..., *Camptothecium lutescens*, *Ctenidium mol-luscum*, *Rhytidium rugosum*, *Ditrichum flexicaule*...). S'y adjoignent régulièrement des plantes du *Quercion pubescentis* (*Quercus pubescens*, *Rubia peregrina*, *Melittis melissophyllum*) et des *Prunetalia* (*Cornus sanguinea*, *Cornus mas*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, *Juniperus communis*, *Prunus spinosa*, *Viburnum lantana*, *Sorbus confusa*) et des basophiles des *Fagetalia* et des *Querco-Fagetea* (*Daphne laureola*, *Epipactis helleborine*, *Lonicera xylosteum*, *Sorbus aria*, *Rosa arvensis*, *Fagus*). Les autres compagnes ont des statuts sociologiques divers.

La composition de l'ensemble spécifique intègre donc les lisières à *Coronilla* de ce petit domaine aux groupements rassemblés dans le *Chamaecytisenion supini*, sous-alliance du *Geranion sanguinei* (Braque, 1979), bien caractérisée à travers le Berry, le Sancerrois, le Nivernais septentrional et la Basse-Bourgogne. L'ourlet à *Coronilla emerus* s'apparente plus particulièrement au groupement à *Limodorum abortivum*, caractérisé surtout à l'est de la Loire, où il est défini par la présence de différentielles régionales comme *Cornus mas*, *Daphne laureola*, *Cephalanthera rubra*, *Cephalanthera longifolia*...

La distinction d'une sous-unité ne s'appuie pas sur la dominance locale du Faux-Baguenaudier : il ne s'agirait dans ce cas que d'un simple faciès ; mais elle repose sur une double originalité : la disparition de *Chamaecytisus supinus* dans l'aire de *Coronilla emerus*, et l'affirmation d'une structure arbustive, alors que le *Chamaecytisenion supini* entre dans la catégorie des ourlets herbacés : la *Coronille* concrétise strictement la limite ourlet-manteau.

Les données sociologiques rangent régionalement *Coronilla emerus* dans la « série du chêne pubescent ». Elles permettent aussi d'esquisser son auto-écologie. Le caractère héliophile de l'arbuste est bien marqué ; sa pénétration en forêt est strictement dépendante de l'ouverture du couvert par les chemins. Sa répartition est liée aux données locales d'exposition et aux phénomènes d'abri qui lui assurent en saison de végétation des conditions de station chaude ; mais la plante s'accommode d'un hiver relativement prononcé. Elle ne semble pas manifester d'exigences hydriques précises, et rentre dans la grande famille des latéméditerranéennes thermophiles mais non xérophiles. Espèce des sols calcaires, elle supporte pourtant un sol décarbonaté en surface grâce à l'efficacité de sa multiplication végétative.

## BIBLIOGRAPHIE

- BIDAULT M. - 1960 - Répartition et comportement sociologique en Bourgogne de trois espèces à affinités méditerranéennes, *Acer monspessulanum*, *Plantago cynops*, *Convolvulus cantabrica*. Bull. Scien. Bourgogne, XX, p. 6-48.
- BOUCHARD J. - 1957 - Quelques remarques sur les plantes de Bourgogne. - Monde des Plantes, N° 323, p. 20.
- BRAQUE R. - 1978 - La forêt et ses problèmes dans le sud du Bassin Parisien (Berry-Nivernais). Atelier de reproduction des thèses, Lille - P.U.V., Saint-Denis, 943 + 549 p.
- BRAQUE R. - 1979 - Inventaire provisoire des groupements de lisière des forêts baso-thermophiles (*Trifolio-Geranietae sanguinei* Th. Muller 1961) dans le sud du Bassin Parisien ; - in Colloques Phytosociologiques, VIII, les lisières, p. 51-71.
- BUGNON F. et ROYER Ph. - 1978 - Amplitude écologique des principales espèces sylvatiques de Bourgogne. - Bull. Scien. Bourgogne, 31, p. 1-10.
- CHATEAU E. - 1901 - Contribution à la Flore de Saône-et-Loire. Bull. Soc. Hist. Nat. Autun, p. 66-72.
- CHATEAU E. et CHASSIGNOL F. - 1935. - Catalogue des plantes de Saône-et-Loire et des cantons limitrophes. - Gauthier, Montceau-les-Mines, 450 p.
- CHEVAILLER J. - 1924 - La colonie végétale xérophile de Nelay-Santenay. - Bull. Soc. Hist. Nat. Autun, p. 39-48.

DELELIS-DUSOLLIER A. - 1973 - Contribution à l'étude des haies, des fourrés préforestiers, des manteaux sylvatiques de France. - Thèse pharmacie Lille II, 146 p + tableaux.

GRENIER Ch. - 1865 - Flore de la chaîne jurassique.

- Savy, Paris et Dodivers et Cie, Besançon, 1001 p.

GUINIER Ph. - 1912 - Atlas des arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux. - Lib. des Scien. Nat., Paris.

ISSLER E. - 1920 - Association du chêne lanugineux. - A.F.A.S., Congrès de Strasbourg, p. 227 - 231.

JAKUCS P. - 1960 - Nouveau classement cénologique des bois de chênes xérothermes (*Quercetea pubescenti-petraeae* Cl. nova) de l'Europe. - Acta botanica Academiae scientiarum Hungariae, 6, p. 262-303.

JAKUCS P. - 1972 - Dynamische Verbindung der Wälder und Rasen. - Akadémiai Kiadó, 228 p.

LE GRAND A. - 1894 - Flore analytique du Berry. - Renaud, Bourges, 2<sup>e</sup> éd., 430 p.

LENOBLE F. - 1932 - La végétation comparée de la Côte bourguignonne et de la falaise occidentale du Jura. - Bull. Soc. bot. France, p. 409-415.

MARESQUELLE H.J. et al. - 1982 - Flore d'Alsace (d'après Issler, Loyson, Walter). - Société d'étude de la Flore d'Alsace, Institut de Botanique, Strasbourg, 637 p.

OBERDORFER E. - 1983 - Pflanzensoziologische Exkursionsflora. - Ulmer, Stuttgart, 5<sup>e</sup> éd.

POINSOT H. - 1972 - Flore de Bourgogne. - Librairie de l'Université, Dijon, 402 p.

RAMEAU J.C. - 1974 - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. - thèse 3<sup>e</sup> cycle, Besançon, dactylographié, 228 p.

RAVIN E. - 1883 - Flore de l'Yonne. - Lannier, Auxerre, 3<sup>e</sup> éd., 460 p.

RAVIN E. - 1899 - Découvertes botaniques dans l'Yonne depuis la publication de la Flore de l'Yonne. - Bull. Soc. Sc. Hist. Nat. Yonne, 53, p. 59-65.

TIMBAL J. - 1971 - Le Baguenaudier en Lorraine. - Bull. Soc. bot. France, 118, p. 837-840.

VIALLANES A. et ARBAUMONT J. d' - 1926 - Flore de la Côte d'Or. - Darantière, Dijon, 527 p.

J.-E. LOISEAU

Laboratoire de Botanique

Université de Clermont-Ferrand 2

4, rue Ledru - 63038 Clermont-Ferrand Cédex

R. BRAQUE

Institut de Géographie - Université de Paris VIII

2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cédex 02

### **CAREX x FIGERTI Asch. et Graebn.**

### **(= C. DIOICA x C. DAVALLIANA), hybride nouveau pour la France**

par G. BOSC (Toulouse) et D. JORDAN (Lully)

Le *Carex x figerti*, hybride rare connu à notre connaissance jusqu'à ces dernières années seulement de Suisse et d'Allemagne a été observé pour la première fois le 25 août 1975 par l'un de nous (D.J.) en France dans une prairie tourbeuse dénommée « La Plaine Rebet » (alt. 918 m) sur la commune de St-Paul-en-Chablais, située au nord de la Haute-Savoie sur le plateau de Gavot ou plateau d'Evian. Il y avait-là quelques pieds mêlés aux parents en compagnie de *Carex panicea*, *Eriophorum latifolium*, *Pinguicula vulgaris*, *Tofieldia calyculata*, etc...

Une deuxième station fut découverte le 7 juin 1978 par l'autre signataire de ces lignes lors de la session de la Société Botanique de France tenue en Haute-Savoie et dans le Valais ; ce *Carex* hybride fut remarqué « inter parentes » dans une tourbière haute à sphaignes bordée d'un ensemble de prairies tourbeuses calciques nommé « Tourbière de Roseires », à l'altitude de 985 m, toujours sur la commune de Saint-Paul et à 3 km à peine à vol d'oiseau de la localité précédente.

Tous les pieds récoltés avaient la particularité de posséder des épis androgynes à côté d'épis mâles normaux, les utricules assez proches de ceux de *Carex davalliana* avaient un bec moins allongé. Un exemplaire identique a été vu dans les herbiers du Conservatoire de Genève

en provenance de Schlkanal près de Zurich (Suisse).

Pour terminer cette note, nous croyons utile de donner la diagnose de cet hybride en traduisant celle établie en latin par Kukenthal pour le Pflanzenreich d'Engler.

« Rhizome lâchement cespiteux et stolonifère. Sommet des tiges à angles peu obtus sublisses. Feuilles à bords presque lisses.

Épis femelles linéaires-oblongs à fleurs sublâches. Utricules lancéolés oblongs à becs allongés, scabres au sommet sur les bords. Akènes avortés. »

#### **BIBLIOGRAPHIE**

(1) A. CHARPIN, D. JORDAN - Observation sur la flore de la Haute-Savoie (7). Saussurea 14 ; 17 - 27

(2) A. CHARPIN et Coll. - Compte rendu sommaire de la 108<sup>e</sup> session extraordinaire de la Société : Haute-Savoie et Valais (4-13 juin 1978) Bull. Soc. Bot. de France, Lettres Botaniques, 1983-2 ; 157-179.

(3) A. ENGLER Pflanzenreich. - Les Cypéracées-Caricoïdées, par KUKENTHAL - 1909.

G. BOSC.

11, rue Deville  
31000 TOULOUSE

D. JORDAN

Vandalon - LULLY  
74890 BONS-EN-CHALAIS

## APERÇU SUR LA FLORE DES ENVIRONS DE GÉNOLHAC (GARD)

par P. AUBIN (Le Péras)

### 1 - GÉNÉRALITÉS

Génolhac, chef-lieu de canton du Gard, est situé dans la pointe septentrionale du département. Celle-ci s'enfonce tel un coin entre l'Ardèche et la Lozère. Le pays est dominé par la masse granitique du mont Lozère.

Le département peut être divisé en six régions : Région littorale, Région de la Costière, Région des Garrigues, Cévennes cristallines, Massifs de l'Aigoual et du Lozère, Causses. Génolhac se trouve dans la région des Cévennes cristallines à la limite des influences méditerranéennes.

Pour avoir un bon aperçu de la flore locale, il est intéressant de suivre le cours de l'Homol. Cette rivière prend sa source dans les granites porphyroïdes du Mont-Lozère à 1440 m d'altitude. Après 16 km de cours dans les schistes et les gneiss, elle se jette dans la Cèze à 220 m d'altitude. Ce confluent est situé à environ 5 km de la zone des Garrigues.

### 2 - LA VÉGÉTATION

**2 - 1 - L'étage méditerranéen :** série acidophile du chêne vert. Cet étage est bien caractérisé entre le confluent de l'Homol et le hameau de Rouis. Dans la vallée encaissée poussent :

*Arbustus unedo*  
*Asparagus acutifolius*  
*Cistus salvifolius*  
*Erica arborea*  
*Euphorbia Characias*  
*Phillyrea angustifolia*  
*Quercus Ilex*  
*Rubia peregrina*  
*Ruscus aculeatus*  
*Smilax aspera*

Sur les rochers humides, on reconnaît :

*Asarina procumbens*  
*Asplenium foresiense*  
*Asplenium septentrionale*  
*Saxifraga continentalis*  
*Sedum Telephium*

Sur le bord de la route, on note :

*Centaurea pectinata*  
*Crucianella angustifolia*  
*Dianthus graniticus* (endémique cévenole)  
*Glaucium flavum*  
*Lotus angustissimus*  
*Ononis natrix*  
*Psoralea bituminosa*

En amont du confluent, apparaît *Castanea sativa*,

qui, avec *Quercus Ilex*, caractérise la série. *Pinus pinaster*, introduit massivement, pousse en mélange avec les deux espèces précédentes.

A partir de Rouis, la vallée s'élargit. Les faciès deviennent moins chauds. *Euphorbia Characias*, *Psoralea bituminosa* et *Glaucium flavum* disparaissent. Ajoutons qu'*Arbustus Unedo* reste localisé aux environs du confluent avec la Cèze. *Erica arborea* remonte jusqu'à quatre kilomètres en aval de Génolhac.

Entre Rouis et Génolhac, les coteaux montrent : *Adenocarpus commutatus* Guss.

(endémique cévenole)

*Castanea vulgaris*  
*Calluna vulgaris*  
*Cistus salvifolius*  
*Coronilla Emerus*  
*Ilex aquifolium*  
*Jasione montana*  
*Juniperus communis*  
*Pinus pinaster*  
*Pinus sylvestris*  
*Pteridium aquilinum*  
*Quercus Ilex*  
*Teucrium scorodonia*

Au printemps, *Narcissus poeticus*, *N. pseudonarcissus*, *Anemone nemorosa* émaillent les prairies au bord de l'Homol. *Alnus glutinosa* caractérise la flore du bord des eaux.

Le chêne vert est encore abondant jusqu'à 500 mètres d'altitude au niveau de la baignade de Génolhac. Il marque la limite des influences méditerranéennes.

**2 - 2 - L'étage collinéen non-méditerranéen :** série du chêne sessile. Compris entre 500 et 1000 m d'altitude, cet étage est assez mal différencié. *Castanea sativa* a souvent été substitué à *Quercus petraea* (= *Q. sessiliflora*). La flore est assez pauvre :

*Calluna vulgaris*  
*Cytisus scoparius*  
*Cytisus purgans*  
*Quercus petraea*  
*Quercus pubescens* et hybrides

**2 - 3 - L'étage montagnard :** série du hêtre.

Cet étage débute vers 1000 m d'altitude sur les pentes du Lozère. Cependant, à proximité du pont de Monclar à 640 mètres d'altitude, les plantes suivantes ornent déjà les bords de l'Homol.

*Asplenium septentrionale*  
*Centaurea montana*

*Laserpitium latifolium*  
*Lilium Martagon*  
*Molopospermum peloponnesiacum*  
*Osmunda regalis*  
*Peucedanum Ostruthium*  
*Prenanthes purpurea*  
*Sedum hirsutum*  
*Senecio Fuchsii*  
*Valeriana tripteris*  
*Vicia Orobus*

Les endroits frais à proximité du réémetteur de télévision des Bouzèdes abritent :

*Aconitum Napellus*  
*Asarina procumbens*  
*Doronicum austriacum*  
*Fagus sylvatica*  
*Leucanthemum monspeliense*  
*Melittis melissophyllum*  
*Scrophularia nodosa*

A 1440 mètres, aux sources de l'Homol, une lande à *Cytisus purgans* occupe les endroits les plus secs.

*Agrostis capillaris*  
*Alchemilla saxatilis*  
*Antennaria dioica*  
*Anthyllis vulneraria*  
*Crepis conyzifolia*  
*Cytisus purgans*  
*Deschampsia flexuosa*  
*Deschampsia cespitosa*  
*Dianthus deltoides*  
*Dianthus monspessulanus*  
*Genista pilosa*  
*Hypochoeris maculata*  
*Leontodon hispidus*  
*Linaria repens* (= *S. striata*)  
*Senecio adonidifolius*

Des prairies occupent les endroits mieux irrigués.

*Adenostyles alliariae*  
*Anthoxanthum odoratum*  
*Arnica montana*  
*Cirsium palustre*  
*Gentiana lutea*  
*Lathyrus montanus* (= *L. macrorrhizus*)  
*Meum athamanticum*  
*Orchis maculata*  
*Polygala vulgaris*  
*Polygonum bistorta*  
*Potentilla erecta*  
*Selinum pyrenaicum*

Sur les bords mêmes de l'Homol

*Caltha palustris*  
*Carex echinata* (= *C. stellulata*)  
*Fagus sylvatica*  
*Maianthemum bifolium*  
*Saxifraga stellaris*

*Saxifraga stellaris* et *Crepis conyzifolia* font partie de la vingtaine de phanérogames alpinopyrénéens que possède le mont Lozère.

Ces quelques lignes montrent la diversité de la flore de la région de Génolhac.

### BIBLIOGRAPHIE

BONDURAND E. (1895). SEGUIER sur la Lozère. Revue du midi, 17 : 101-112.

BRAUN-BLANQUET J. (1953). Essai sur la végétation du mont Lozère comparée à celle de l'Aigoual. Bull. Soc. Bot. France, 100 : 46-59.

BROYER Ch. et CHAUVET (1939). La végétation du Mont Lozère. Bull. Soc. Bot. Fr. 52-58.

COSTE H. (1937) - Flore descriptive et illustrée de la France.

JOVET P. et de VILMORIN R. - Suppléments de la Flore de Coste.

LENOBLE F. (1940) - Trois semaines d'herborisations en Lozère. Bull. Soc. Bot. Fr. 87 : 16-22.

POUZOLZ de P. (1856) - Flore du département du Gard.

P. AUBIN

Le Péras - 30450 GÉNOLHAC

## LE POLYMORPHISME MAL CONNU DE *CERASTIUM CERASTOIDES* Britton<sup>1</sup> (= *Cerastium trigynum* Villars)

par J. ALPHAND (Lyon)

Rouy faisait déjà allusion aux variations de cette espèce. Cependant presque tous les auteurs laissent à penser que la plante serait invariablement glabre (au plus glabrescente) et morphologiquement constante. Pourtant, comme l'indique le troisième supplément de la flore de Coste, l'espèce est très variable, quant à la dimension de ses organes et à sa pilosité. Loin d'être glabre, la plante est souvent pubescente-ciliée, voire, parfois, entièrement couverte de poils glanduleux serrés. J'ai trouvé au Petit Mont-Cenis (Savoie) un taxon à rapprocher de la variété *glandulosum* Von Ledebour, alt. 2220 m ; au plateau des Saix, près de Samoëns (Haute-Savoie), je récoltai une forme à attribuer à la variété *grandiflorum* Von Ledebour (alt. 1650 m) elle aussi entièrement couverte de poils glanduleux assez denses.

Il semble que nous ayons à faire à une espèce fort variable, passant par tous les stades liés à des conditions édaphiques, et notamment d'hygrométrie. Les formes poilues sont moins exclusivement liées aux lieux humides, alors que la variété glabre (que l'on peut considérer comme type) est souvent l'hôte des endroits humides à temporairement inondés.

J. ALPHAND

18, rue Imbert Colomès - 69001 Lyon

## LE PIC D'ARET ET LA VALLÉE DE LASSAS (HTES-PYRÉNÉES) : FLORE ET VÉGÉTATION

par M. GRUBER (Marseille)

La petite vallée de Lassas où coule le torrent du même nom, affluent de la Neste d'Aure, a une direction SSW-NNE ; elle se présente comme un étroit vallon, ouvert vers le nord, de plus de cinq km de long et n'atteignant qu'à peine deux km de large d'une crête à l'autre. Le point le plus bas est situé au confluent avec la Neste d'Aure à 983 m, le plus élevé étant le Pic d'Aret à 2939 m. L'aspect général est austère du fait de la profondeur et des pentes extrêmement accusées qui en résultent à tous les niveaux. Les montagnes encadrant ce thalweg à l'W, à l'E et au S forment grossièrement un U étroit (voir la carte). La crête occidentale à relief déchiqueté et aigu est formée par le Pic de Bern et le Soum de la Piette (2533 et 2650 m). La partie méridionale en cul-de-sac présente un verrou glaciaire retenant une petite nappe d'eau glacée (Lac de Sarrouès, 2517 m) dominée par le Pic de Sarrouès (2835 m). La crête orientale, encore plus élevée, forme le massif du Pic d'Aret (2883 et 2939 m) et le Pic de Tramesaïgues (2572 m).

Au point de vue géologique, la majeure partie du vallon de Lassas est formée de schistes du Dinanien, de calcaires ou calcschistes du Dévonien et tout à fait au sud affleurent des schistes gothlandiens ou ordoviciens entrecoupés par un peu de calcaires du Crétacé. CHOUARD (1949) signale qu'il a visité ce vallon ainsi que le Pic d'Aret.

### 1 - Aspect général de la végétation.

Ce vallon dont l'amplitude altitudinale s'échelonne de 1000 à 3000 m, recoupe trois étages de végétations : montagnard, subalpin et alpin.

L'étage montagnard, essentiellement forestier, montre surtout une hêtraie sapinière et des prairies de fauche ; *Fagus sylvatica* y atteint 1600 m et *Abies alba* grimpe plus haut. La partie la plus basse, entre Tramesaïgues et les granges d'Artiguettes, offre aussi *Quercus petraea* et *Buxus sempervirens* marquant l'horizon inférieur de l'étage montagnard.

L'étage subalpin se distingue surtout par des pelouses et des rhodoraies surmontées d'*Abies alba* jusqu'à 1900 m ; *Betula pubescens*, aux endroits humides et frais, arrive à 2000 ; enfin, *Pinus uncinata* n'excède pas 2100 m, cela étant dû certainement au caractère froid et nébuleux du secteur de Lassas (voir la carte).

L'étage alpin apparaît bien en aval du Lac de Sarrouès, vers 2200 ou 2300 m d'altitude ; il ne contient plus que des pelouses, éboulis et rochers.

### 2 - Étage montagnard

Il n'excède pas 1660 m et se trouve constitué de deux parties : l'une inférieure, la moins fraîche et encore assez utilisée par l'homme, l'autre plus alticole à vocation essentiellement forestière.

#### 2-1 partie inférieure

La forêt pour des causes certainement d'origine climatique et, encore plus, anthropique, présente un caractère de bois-mixte avec comme espèces arborescentes : *Abies alba*, *Betula pendula*, *Corylus avellana*, *Fagus sylvatica*, *Fraxinus excelsior*, *Prunus avium*, *Quercus petraea*, *Sorbus aria*, *Sorbus aucuparia*, *Tilia cordata* et *Tilia platyphyllos*. Les plantes herbacées sylvatiques indicatrices de la sous-alliance *Scillo-Fagenion* Oberd. 1957 ne font pas défaut en sous-bois : *Actaea spicata*, *Crepis lapsanoides*, *Galium odoratum*, *Helleborus viridis* subsp. *occidentalis*, *Lilium martagon*, *Meconopsis cambrica*, *Phyteuma pyrenaicum*, *Polystichum aculeatum*, *Prenanthes purpurea*, *Pulmonaria affinis*, *Saxifraga hirsuta* et *Scilla lilio-hyacinthus*.

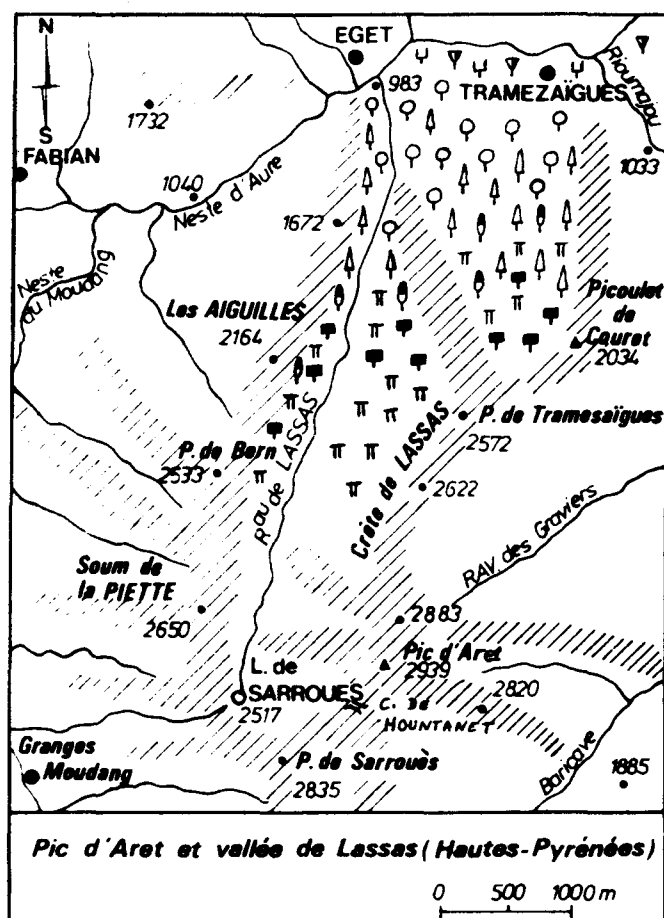
Parmi les végétaux relativement thermophiles, figurent encore *Buxus sempervirens* (abondant), *Trifolium medium* et *Arabis turrita* (l'étage collinéen n'est plus très loin). C'est dans cette branche altitudinale du montagnard que l'homme a le plus utilisé le milieu grâce à l'amendement des prairies de fauche au niveau des granges de Pradette (1280 m) et d'Artiguettes (étagées entre 1100 et 1200 m).

#### 2-2 partie supérieure

Entre 1200 et 1600 m, s'étendent de belles forêts de sapin et de hêtre, ce dernier allant en s'étiolant au profit du premier au fur et à mesure que l'altitude augmente (voir la carte). Les deux espèces arborescentes dominantes sont alors *Abies alba* et *Fagus sylvatica*, avec plus rarement quelques individus de *Sambucus racemosa* et *Sorbus aucuparia*. Le tapis herbacé est très riche (sol à Mull forestier et grande humidité) ; il ressemble à celui de la partie inférieure mais enrichi en espèces du *Scillio-Fagenion* telles que *Anemone nemorosa*, *Carex sylvatica*, *Festuca altissima*, *Geranium sylvaticum*, *Lathyrus laevigatus* subsp. *grandifolius*, *Luzula sylvatica*, *Milium effusum*, *Oxalis acetosella*, *Pyrola minor*, *Saxifraga umbrosa* et *Scrophularia alpestris* ; par contre, le buis a disparu (froid et humidité plus intenses).

### 3 - Étage subalpin.

Ses pentes sont couvertes de rhodoraies ou de pelouses ; le reste est occupé par des rochers ou des éboulis.



### 3-1 Les rhodoraies

Elles s'épanouissent jusqu'à 2 200 m environ ; elles peuvent être asylvatiques mais, le plus souvent, elles sont piquetées de pins à crochets et de sapins ou bouleaux pubescents dans les parties les plus humides et les moins élevées du subalpin ; *Pinus uncinata* est la seule essence capable de se hisser à plus de 2 100 m. La rhodoraie de Lassas est assez représentative de celle du versant nord des Pyrénées (*Rhododendro-Pinetum uncinatae* Rivas-Martinez 1968) dans ses variantes les plus humides avec *Aconitum lamarkii*, *Geranium sylvaticum*, *Homogyne alpina*, *Hypericum burseri*, *Juniperus nana*, *Rosa pendulina*, *Sorbus aucuparia*, *Sorbus chamaemespilus*, *Vaccinium uliginosum* et *Viola biflora*.

Le raisin d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) se cantonne uniquement dans les habitats secs, rocheux et exposés au sud.

### 3-2 Les pelouses

Les pelouses installées sur les calcaires ou les calcschistes se trouvent dominées par *Festuca gautieri*, *Dryas octopetala* et *Salix pyrenaica*.

Dans les zones bien ensoleillées et les plus rocailleuses, se développent les banquettes à *Festuca gautieri* au sein desquelles ont pu être récoltés *Acinos alpinus*, *Centaurea montana*, *Erigeron alpinus* var. *pyrenaicus*, *Gypsophila repens*, *Helianthemum nummularium* subsp. *tomentosum*, *Hippocrepis comosa*, *Lotus alpinus*, *Medicago suffruticosa*, *Minuartia verna*, *Paronychia kapela* subsp. *serpyllifolia*, *Scutellaria alpina*, *Sideritis hyssopifolia* var. *pyrenaica* et *Vicia pyrenaica* (*Festucion gautieri* Br.-Bl. 1948). Vers 1 800 m, la pelouse à *Festuca gautieri* contient des espèces moins alticoles comme *Carduus medius*, *Carlina acaulis*, *Iris latifolia*, *Koeleria valesiana*, *Phyteuma orbiculare*, *Scabiosa cinerea*, *Stachys alopecuroides* et *Teucrium pyrenaicum*.

D'autres pelouses calcicoles se localisent sur les vives bien enneigées à sol plus humide ; ce sont des landines à *Salix pyrenaica* et *Dryas octopetala* dont les éléments floristiques les plus significatifs sont : *Alchemilla plicatula*, *Arenaria purpurascens*, *Carex sempervirens*, *Gentiana verna*, *Geum pyrenaicum*, *Oxytropis campestris*, *Oxytropis pyrenaica*, *Polygala alpestris*, *Polygonum viviparum*, *Potentilla crantzii*, *Selaginella selaginoides*, *Sesleria albicans* et *Silene acaulis* (*Oxytropo-Elynion* Br.-Bl. 1948).

Les pelouses installées sur les schistes siliceux contiennent le gispet (*Festuca eskia*), *Alchemilla alpina*, *Carex sempervirens* subsp. *granitica*, *Geum montanum*, *Lotus alpinus*, *Plantago alpina*, *Ranunculus pyrenaicus* et *Trifolium alpinum* (Nardion Br.-Bl. 1926).

### 3-3 Les éboulis et rochers

Les éboulis subalpins offrent surtout *Athyrium distentifolium*, *Carduus carlinoides*, *Crepis pygmaea*, *Cystopteris alpina* (Roth) Desv., *Gymnocarpium dryopteris*, *Hutchinsia alpina*, *Polystichum lonchitis*, *Rumex scutatus*, *Saxifraga praetermissa* (lieux humides) et *Vicia pyrenaica* (*Iberidion spathulatae* Br.-Bl. 1948).

Sur les rochers calcaires, vers 1 750 m au pied des Aiguilles, les espèces chasmophytes calcicoles suivantes ont été observées : *Asperula hirta*, *Erinus alpinus*, *Globularia nudicaulis*, *Globularia repens*, *Hypericum nummularium*, *Lonicera pyrenaica*, *Potentilla alchimilloides* et *Saxifraga longifolia* (*Saxifragion mediae* Br.-Bl. 1948).

### 4- Etage alpin.

Plus pauvre en nombre d'espèces que les étages inférieurs, il recèle cependant les plantes les plus intéressantes et les plus rares du vallon de Lassas ; il est constitué par des pelouses souvent rocailleuses, des éboulis et des rochers.

#### 4-1 Sommet du Pic d'Aret.

Le sommet et ses abords immédiats ont été prospectés. Les rochers schisteux et calcschisteux vers

2 900 m montrent *Armeria alpina*, *Artemisia eriantha*, *Artemisia umbelliformis*, *Asplenium viride*, *Cystopteris alpina*, *Draba dubia* subsp. *laevipes*, *Globularia repens*, *Petrocallis pyrenaica*, *Potentilla nivalis*, *Saxifraga pubescens* subsp. *iratiana* et *Silene acaulis* (*Asplenetia rupestris* Br.-Bl. 1934).

En dehors des rochers, la cime est couverte de rocaïles ou de pelouses dont le substratum est haché par les alternances du gel et du dégel (gélifraction) ; il n'est pas étonnant de rencontrer ensemble les espèces des pelouses et des lithophytes. Les lithophiles préférées observées sont : *Arenaria purpurascens*, *Carduus carlinoides*, *Cerastium alpinum* subsp. *squalidum*, *Festuca glacialis*, *Galium cometerhizon*, *Hutchinsia alpina*, *Linaria alpina*, *Papaver suaveolens*, *Poa minor*, *Saxifraga oppositifolia* subsp. *murithiana* et *Veronica nummularia* (*Thlaspietea rotundifolia* Br.-Bl. 1948).

Les plantes habituellement liées aux pelouses orophiles sont : *Acinos alpinus*, *Anthyllis vulneraria* subsp. *pyrenaica*, *Arenaria ciliata*, *Armeria alpina*, *Carex curvula* subsp. *rosae*, *Erigeron aragonensis*, *Galium pyrenaicum*, *Gentiana brachyphylla*, *Lotus alpinus*, *Myosotis alpestris*, *Oxytropis pyrenaica*, *Paronychia serpyllifolia*, *Poa alpina*, *Saxifraga moschata*, *Sedum atratum*, *Sempervivum montanum*, *Silene acaulis* et *Taraxacum panalpinum* (*Seslerietalia varia* Br.-Bl. 1926 et *Caricetalia curvulae* Br.-Bl. 1926).

#### 4-2 Secteur du Col de Hountanet.

Au versant sud du pic d'Aret, en direction du Col d'Hountanet (2 710 m), s'étendent de grands éboulis de schistes du Gothlandien possédant *Papaver suaveolens* indiqué par CHOUARD (1949) et qui demeure une espèce rare dans les Hautes-Pyrénées et le massif pyrénéen dans son ensemble. Les pierriers aux alentours du sol contiennent aussi *Arenaria purpurascens*, *Carduus carlinoides*, *Cerastium alpinum* subsp. *squalidum*, *Crepis pygmaea*, *Festuca glacialis*, *Galium cometerhizon*, *Galium pyrenaicum*, *Iberis spathulata*, *Linaria alpina*, *Poa cenisia* subsp. *fontqueri* et *Veronica nummularia* (*Thlaspietea rotundifolia* Br.-Bl. 1948).

Non loin du Col de Hountanet sur la crête schisteuse qui le domine, il est possible de récolter *Armeria alpina*, *Cardamine resedifolia*, *Festuca borderi* (graminée rare dans les Pyrénées), *Helictotrichon sedenense*, *Leontodon pyrenaicus*, *Luzula spicata* subsp. *hispanica*, *Pedicularis pyrenaica*, *Phyteuma hemisphaericum*, *Poa alpina*, *Silene acaulis* et *Tanacetum alpinum* (*Caricetalia curvulae* Br.-Bl. 1926). Parmi les schistes un peu calcaires, se rencontrent encore *Astragalus australis*, *Draba aizoides*, *Festuca gautieri* (qui apparaît vers 2 860 m), *Helictotrichon*

*sedenense*, *Minuartia verna* et *Oxytropis pyrenaica*.

Au versant nord-ouest du col vers 2 690 m, s'épanouit une pelouse alpine acidiphile avec en plus des plantes précédentes : *Antennaria dioica*, *Carex curvula*, *Gentiana alpina*, *Minuartia recurva*, *Minuartia sedoides* et *Pedicularis kernerii* (*Caricetalia curvulae*).

*Vaccinium uliginosum* atteint là 2 700 m d'altitude ; parmi les schistes se trouvent aussi quelques végétaux non encore observés tels *Doronicum grandiflorum* subsp. *viscosum*, *Epilobium anagallidifolium*, *Oxyria digyna* et *Sedum alpestre* (*Androsacion alpinae* Br.-Bl. 1926). Le gispet apparaît vers 2 680 m avec *Trifolium alpinum* et *Saxifraga praetermissa* forme un liseré plus humide en bordure des pierriers.

Vers 2 650 m, au niveau d'un couloir retenant longtemps la neige, les éléments chionophiles abondent : *Cardamine alpina*, *Carex pyrenaica*, *Gentiana brachyphylla*, *Murbeckiella pinnatifida*, *Omalotheca supina*, *Plantago alpina*, *Ranunculus alpestris*, *Salix herbacea*, *Sedum alpestre*, *Sibbaldia procumbens*, *Thalictrum alpinum* et *Veronica alpina* (*Salicion herbaceae* Br.-Bl. 1926).

#### 4-3 Les abords du Lac de Sarrouès.

Les pentes herbeuses dominant à l'est le Lac de Sarrouès portent des fragments de pelouse à *Carex curvula* avec *Agrostis rupestris* et *Pulsatilla vernalis*. Il est possible aussi d'y cueillir *Festuca curvula* subsp. *cagiriensis* et *Aster alpinus* dans les secteurs encore légèrement calcaires.

Enfin tout près du Lac de Sarrouès, entre 2 500 et 2 550 m, les gispetières installées sur schistes possèdent en particulier *Gentiana alpina*, *Jasione laevis* var. *pygmaea*, *Nardus stricta*, *Ranunculus pyrenaicus*, *Tanacetum alpinum* et *Trifolium alpinum* (*Nardion*).

#### Conclusion

L'originalité floristique du Pic d'Aret et de la vallée de Lassas est en partie due à la variété des affleurements géologiques et aux fortes amplitudes altitudinales. Cette zone montagneuse, à végétation riche et nuancée, recèle des éléments floristiques d'un intérêt incontestable dans le cadre du haut bassin des Nestes ; tel est le cas pour *Artemisia eriantha*, *Artemisia umbelliformis*, *Festuca borderi*, *Festuca curvula* subsp. *cagiriensis*, *Gentiana brachyphylla*, *Papaver suaveolens*, *Pedicularis kernerii* et *Saxifraga pubescens* subsp. *iratiana*. C'est une vallée qui nécessite encore bien des recherches floristiques, cela malgré un accès plutôt malaisé provoqué par de grandes différences d'altitude engendrant des pentes très accusées et spécialement pénibles à gravir.

## BIBLIOGRAPHIE

BRAUN-BLANQUET (J.), 1948- La végétation alpine des Pyrénées orientales. Comm. S.I.G.M.A., 98, 1-306.

CHOUARD (P.), 1949- Les éléments géobotaniques constituant la flore du Massif de Néouvielle et des vallées qui l'encadrent. Bull. Soc. Bot. Fr., 76ème session extr., 96, 84-121.

DULAC (J.), 1867- Flore du département des Hautes-Pyrénées. 1 vol., 1-641, Paris.

GAUSSEN (H.), 1972- Catalogue-Flore des Pyrénées : G. *Papaver*. Le Monde des Plantes, 374,8.

GRUBER (M.), 1978- La végétation des Pyrénées ariégeoises et catalanes occidentales. Thèse Marseille, 1-305.

GRUBER (M.), 1982 a- Contribution à la flore des

vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées). Le Monde des Plantes, 411-412, 4-6.

GRUBER (M.), 1982 b- Contribution à la flore des vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées). Bull. Soc. Linnéenne Provence, 34, 115-120.

GRUBER (M.), 1983 c- Contribution à la flore des vallées de Louron et d'Aure (Hautes-Pyrénées). Le Monde des Plantes, 413-414, 9-10.

M. GRUBER  
Faculté des Sciences  
et Techniques de Saint-Jérôme  
Botanique et Écologie méditerranéenne  
13397 MARSEILLE Cédex 13

## PLANTES HORTICOLES INTRODUITES DANS LES LANDES ET LE BÉARN

par J. VIVANT (Orthez)

Il s'agit d'espèces de détermination délicate omises dans les ouvrages classiques comme « Les quatre Flores de la France » de P. Fournier, la « Flore des Jardins et des Parcs » du même auteur, ou par « Flora Europaea ».

#### 1 - Arbres plantés provenant d'établissements horticoles

*Morus kagayamae* Koidz. C'est le « Mûrier à feuilles de Platane », originaire du Japon. Il présente un feuillage dense avec de grandes feuilles acuminées, souvent lobées, scabres en dessus. On le plante souvent dans les courettes des villas ou, même, autour des places publiques. Greffé sur Mûrier blanc, à hauteur d'homme, il est ensuite taillé en têtard pour assurer un port en boule. Les pousses d'une ou deux années donnent des feuilles puissantes mais ne sont pas florifères, ce qui complique pour le botaniste l'identification de ce bel arbre.

*Populus yunnanensis* Dole. Originaire de la Chine méridionale, on le plante en avenues ou en petits bosquets. Il s'observe très fréquemment dans la vallée du Gave de Pau, par exemple autour des usines du « Complexe de Lacq ». Arbre à la croissance rapide, il présente de grandes feuilles presque coriaces, luisantes en dessus, glabres en dessous. Elles persistent, toujours très vertes à la fin de l'automne, pour ne tomber qu'à la fin du mois de décembre. La plupart des arbres furent plantés il y a une vingtaine d'années ; toutefois, on peut repérer des sujets sensiblement plus âgés, dépassant vingt mètres de haut, notamment à Peyrehorade (Landes) ou à Sauveterre de Béarn (Pyr. Atl.).

*Acacia neriifolia* A. Cun. C'est une Mimosacée mesurant 6-12 m de haut, fort élégante d'abord par son seul feuillage léger aux phyllodes de 7-12 x 0,6-0,8 cm, puis par ses fleurs jaunes groupées en glomérules réunis par 6-12 sur des rameaux axillaires plus courts que la phyllode. Il a été diffusé en Chalosse dans les cantons de Montfort et de Haget-mau. On le remarque planté près des maisons ou, même, le long de routes départementales. Il sera intéressant de noter sa rusticité après les frimas de l'hiver 1985.

#### 2 - Plantes adventices, herbacées, vivaces, hémicryptophytes, repérées dans les Landes

*Sedum mexicanum* Britton. C'est une Crassulacée modeste, d'aspect banal, aux tiges procombantes, à fleurs jaunes, mais qui attire l'attention par ses feuilles cylindriques-aiguës, verticillées par quatre. Il fut décrit en 1899 par Britton à partir d'exemplaires provenant de la ville de Mexico. On cultivait ce *Sedum* aux abords d'une voie de circulation : la « Trans Mexican Volcanic Belt ». En 1930 on devait retrouver cette espèce à l'état naturalisé, d'abord en Floride, puis en 1940 en Californie. Plus tard, on devait démontrer qu'il avait été cultivé sous une dénomination erronée dès 1878 à Kew et aussi dans les Jardins botaniques de Berlin et de Brême. On ne connaît donc pas l'origine géographique de l'espèce, ni même un seul endroit où il croîtrait avec l'apparence d'une espèce sauvage.

Ce *Sedum*, récolté en fleurs le 11-6-1983, prospère, à Montfort-en-Chalosse, sur les vieilles pierres de l'église romane. Planté en jardin à Orthez, il

a bien toléré les gelées rigoureuses ( $-15^{\circ}$ ) de janvier 1985. On peut affirmer qu'il s'agit d'une espèce très rustique probablement d'origine montagnarde ou continentale des régions tempérées. Mais qui dira jamais le cheminement emprunté par ce *Sedum* pour se naturaliser à Montfort-en-Chalosse ?

*Digitalis x mertonensis* Buxton et Darlington (in « Nature », 1931, CXXVII, 94). Il s'agit d'une Digitale géante, pouvant mesurer 2 m de haut avec hampe porteuse de 50-100 grosses fleurs rosâtres. En juin 1984 on pouvait admirer les tiges fleuries dans un îlot d'un are environ, entre les bras d'un fort ruisseau, dans une région marécageuse (*Sphagnum*, *Gale palustris*, *Cladium mariscus*) à l'amont d'un petit étang situé sur le territoire de la commune de Saint-Vincent de Paul, près de Dax. Sans doute s'agissait-il d'une plante d'origine horticole, mais sa présence semblait singulière dans un biotope à pH fortement acide, présumé défavorable à toute introduction accidentelle de plantes.

Quelques semaines plus tard, nouvelle surprise ! Dans un milieu similaire, particulièrement isolé, sur le territoire de la commune de Magesq, la Digitale s'était installée sur la marge marécageuse d'un fort ruisseau drainant l'immense pinède. Elle érigeait les grandes quenouilles, fructifères cette fois. Il s'avéra impossible d'identifier l'espèce avec l'aide de *Flora Europaea* ni celle des photocopies des clefs d'une demi douzaine de Flores qui, dans leur ensemble, traitaient de la totalité du genre *Digitalis*.

La solution fut trouvée dans le « Dictionary of Gardening », éd. 1976 de la « Royal Hort. Soc. ».

Une clef de détermination conduisait à *D. X mertonensis*. La brève description précisait : « hybride géant, fertile, tétraploïde, ( $2n = 112$ ), obtenu en 1925 au John Innes horticultural Institution, puis à Merton, à la suite du croisement de *D. purpurea* et de *D. ambigua*, les deux espèces à  $2n = 56$  chromosomes.

Signalons que le volume de « l'Encyclopédie du Jardinage » tome 9, consacré aux plantes herbacées vivaces, de « Time-Life » (édit. fr., 1979) offre sur deux pages des splendides photos de *D. X mertonensis* et que le commentaire indique : « Ces Digitales aux formes sophistiquées... fleurissent avec une telle exubérance qu'on leur a choisi le nom d'« *Excelsior* ». Introduites au début des années 60, elles sont maintenant appréciées des jardiniers du monde entier.

Nous savons aussi maintenant que la Digitale « *Excelsior* » n'a pas toujours besoin des soins attentifs du jardinier, et que la prospérité récompense les transfuges.

Remerciements :

MM. HEINE et AYMONTIN (Mus. Nat. Hist. Nat. de Paris), POURTET (Ingénieur gén. des Eaux et Forêts, Paris), CHARPIN (Conservateur des Hb. de Genève), LESOUËF (Conservatoire Bot. de Brest), Mlle TROLLET (Jardin Bot. de Bordeaux), qui établirent des déterminations ou facilitèrent les recherches d'ordre bibliographique. Qu'ils soient collectivement assurés de notre sincère gratitude.

J. VIVANT

16, rue Guaille - 64300 ORTHEZ

## **POLYGONUM SALICIFOLIUM Brouss. (= *P. serrulatum* Lag.) DANS LE RHÔNE**

par J. ALPHAND (Lyon)

Près de Belleville-sur-Saône dans le Rhône, je récoltai et déterminai un *Polygonum* dans une zone temporairement exondée du bord de Saône. Nous étions fin-Août 1983 à l'alt. 170 m. Il s'agissait à l'évidence de *Polygonum salicifolium*, dont l'un des caractères important est la marge des feuilles bordée de cils raides disposés à égale distance. Il s'agit encore une fois d'une plante dont la distribution est le littoral méditerranéen, donnée d'ailleurs comme

rare. On la signale en outre dans le Sud-Ouest, sur le littoral atlantique, où elle est plus rare encore.

Dans notre nouvelle station, la plante a les pieds dans l'eau lorsque la Saône occupe son lit majeur, ce qui est le plus fréquent. Les populations y sont quasi monospécifiques, le système rhizomateux de l'espèce offrant un enchevêtrement de sarments noirâtres.

## **RECTIFICATIF (Glans botaniques en Couserans)**

La différenciation mais aussi la taxonomie des Papilionacées épineuses n'est pas toujours facile, d'où l'erreur qui s'est glissée dans l'article paru dans le N° 415.416, page 8.

En effet l'*Echinopartum horridum* (Vahl) Rothm. est cité à tort dans le Piémont ariégeois, alors que c'est le *Genista scorpius* (L.) DC. qui y est présent. Cette dernière espèce du Sud de la France et de la Péninsule ibérique est largement répandue dans les garrigues et coteaux calcaires au pied des Pyrénées. Par contre l'*Echinopartum* est beaucoup plus rare et se localise dans les stations xérothermiques refuges à l'Ouest de la Garonne. A ma connaissance aucune station n'a été signalée à ce jour en Ariège.

L. GUERBY - 09140 OUST

## PIERRE CHEVASSUS 1897 - 1984

Pierre Chevassus était né le 11 avril 1897 à Bonneville (Haute-Savoie) où son père était enseignant. Il s'est éteint brusquement le 18 décembre dernier, sans souffrance comme il le désirait, à Gevingey (Jura) où il résidait depuis 1960.

Ce Jurassien avait un goût très vif pour la botanique depuis son plus jeune âge, mais c'est seulement après sa retraite prise prématurément à l'issue d'une carrière militaire embrassée à sa sortie de Polytechnique, qu'il put consacrer la plus grande partie de son temps à sa passion pour les plantes.

En 1957, il adhère à la Société Botanique de France et, dès lors, il suit la plupart des sessions organisées par cette Société. Il se révèle aussitôt comme un excellent botaniste de terrain, au jugement sûr et rigoureux, gagnant la considération de tous ses collègues en « science aimable ».

Très apprécié des naturalistes locaux, il devient en 1961 président de la Société d'Histoire Naturelle du Jura et il n'abandonne cette charge qu'au début de 1984, quelques mois à peine avant sa mort.

Ce grand botaniste écrivit de nombreux articles scientifiques très documentés, publiés surtout dans des revues régionales, mais son œuvre principale fut un livre qu'il consacra à la flore du Jura en collaboration étroite avec sa femme qui fut pour lui une compagne admirable, extrêmement dévouée.

Pierre Chevassus eut la grande douleur de perdre cette épouse si chérie en 1979. Jamais il ne se remit complètement de cette séparation brutale, ne s'occupant même plus de son important herbier, et, lorsque 4 ans plus tard, son fils aîné disparaît à son tour, il devient un homme usé, anéanti par le chagrin, même si ses qualités intellectuelles demeurent intactes.

Pierre Chevassus s'était lié d'amitié avec de nombreux botanistes qu'il recevait chez lui avec une rare affabilité et il avait plaisir à leur faire découvrir les richesses végétales de cette Franche-Comté qu'il connaissait si bien.

Tous garderont de lui le souvenir d'un homme qui était un modèle de compétence, de droiture et de bonté.

G.B.

## CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA FLORE DU DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES suite\*

par J.-J. AMIGO (Perpignan)

*Stachys annua* (L.) L.

L. COMPANYO (1864, p. 531) situait cette espèce à « l'ermitage de Saint-Antoine de Galamus, dans les bois près de la rivière ; la Trencada d'Ambulla, sous le Cortal-Paris ; haies des vignes au pied des Albères ». A propos de cette unique mention connue A. BAUDIÈRE et A.-M. CAUWET (1964, p. 95) constatent que « l'une au moins de ces localités est confirmée par JUNQUET » : « Ambouilla sous le cortal de Joseph Paris », station que L. COMPANYO a vraisemblablement reprise, le manuscrit du botaniste de Vernet étant daté de 1857. « Bien que G. GAUTIER (ajoutent A. BAUDIÈRE & A.-M. CAUWET) ne mentionne pas cette épiaire dans les Pyrénées-Orientales, sa présence de nos jours doit être envisagée comme très probable ».

Cette Labiée prospère sur les intercalations calcaires des micaschistes de la zone de la biotite, à l'aplomb de la D.618, entre le mas Puig de Llune et la fontaine de Can Magi, massif de l'Aspre (2 octobre 1981). Localité nouvelle pour les P.-O. et confirmation de sa présence dans ce département (J.-J. AMIGO, 1982, pp. 55 et 81).

*Huperzia selago* (L.) Martius (= *Lycopodium selago* L.)

C'est la Lycopodiaceae la plus répandue pour la dition. On la rencontre des limites de l'étage montagnard jusqu'aux hauts sommets de l'étage alpin. Nous avons trouvé ce taxon dans la forêt de Lapazeuil (où G. GAUTIER l'avait signalé en 1898 dans son Catalogue, mais sans précision de station), aux environs immédiats du col de Jau (28 septembre 1975), juste à la limite de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette station, à une altitude de 1 520 m, permet d'abaisser la limite inférieure fixée à 1 800 m par A. BAUDIÈRE & all. (1970, p. 35), si l'on exclut certaines stations de L. COMPANYO (1864, p. 767) qui restent à retrouver.

La station du col de Jau présente des exemplaires vigoureux, riches en propagules, couvrant à 70 % des rochers siliceux de 0,80 x 0,50 m. *H. selago* y enfonce non seulement ses courtes tiges mais aussi une partie notable des rameaux primaires qui sont donc rampants au début et même radicans, sur une longueur de 12 cm, avec des « racines » de 4 cm, sous un tapis de Muscinées, dans un sol humide de 1 cm d'épaisseur sur la roche support. Il se comporte là comme un chaméphyte rampant. Malheureuse-

\* Cf N° 413-414, 1984, p. 14.

ment, ces coussins de Lycopodes, qui n'ont d'égal que certains manteaux de Mousses qui recouvrent les blocs épars de la forêt, sont souvent arrachés (par les fleuristes?).

Une autre localité, nouvelle pour les Pyrénées-Orientales, mérite d'être signalée : elle se situe au-dessus de l'étang de Planès, vers 2 300 m d'altitude. Nous avons trouvé là, sur un rocher et en exposition nord (sans couvert forestier), un seul individu de petite taille et à port érigé, se comportant en chasmophyte occasionnel (27 juillet 1976).

Quand on analyse la répartition géographique locale d'*H. selago*, on constate que les localités s'alignent plus ou moins suivant trois directions privilégiées. La première se situe au sud-ouest du département, le long de la chaîne frontière (du Haut-Vallespir à la Cerdagne), tandis que la deuxième, localisée au nord-ouest, s'étire du col de Jau au col de Puymorens en traversant le Haut-Conflent, le Capcir et la Cerdagne. Entre ces deux zones, aux frontières de l'Aude, de l'Ariège et de l'Espagne, s'intercale la troisième direction, selon le massif du Canigou, plus centrale et plus orientale que les deux précédentes.

Nous n'avons pas, pour l'instant, rencontré ce taxon dans la forêt de la Bastide, sur les contreforts du Canigou. Mais il existe là des biotopes identiques à ceux du col de Jau, et à une altitude équivalente, qui pourraient permettre d'y retrouver les stations de L. COMPANYO.

#### *Globularia alypum* L.

Cette espèce est surtout citée des coteaux et talis calcaires des Corbières, de la vallée de l'Agly (Cases-de-Pène, Pont-de-la-Fou, Saint-Antoine-de-Galamus, Saint-Paul-de-Fenouillet) et de la moyenne vallée de la Têt (Villefranche-de-Conflent, Trancade d'Ambouilla, Ria, Arboussols), jusqu'à 900 m d'altitude environ (auct. mult.).

Elle est mentionnée, plus rarement, de la vallée du Tech où, après B. XATART (herbier, in G. SENESSE, 1965, p. 105 : « Métairie du Puig de Fontfrère, au-delà de Coustouges et du Bac de Grillera où elle est CC » et L. COMPANYO (1864) qui cite Céret et Prats-de-Mollo, seule A.-M. CAUWET (1977) la signale, plus récemment, dans les gorges de la Fou (au nord-ouest d'Arles-sur-Tech).

Jusqu'à présent, pour la basse vallée de la Têt, la seule station connue paraissait être celle de la « montagne de Nautou (sic) près Corbère » (il faut lire « Montou ») d'après OLIVER (in G. GAUTIER, 1898, p. 360), signalée aussi par S. PONS (1896, p. 213). Nous y avons effectivement revu cette espèce, au niveau des falaises sommitales, en exposition nord-ouest, vers 280 m d'altitude, où elle résiste au passage répété du feu. Mais c'est à Cas-

telnou, entre le Roc d'En Perot et le Bac de Masquarell, vers 280 m aussi, qu'elle présente, pour l'Aspre et la vallée de la Têt, sa station la plus orientale, la plante y étant localement abondante.

Confirmation de la présence de ce taxon à Corbère-les-Cabanes (colline de Montou) et nouvelle localité (Castelnou) pour les P.-O. Nous ne l'avons pas rencontré sur les autres collines calcaires de l'Aspre.

#### *Crithmum maritimum* L.

Cette Ombellifère, exclusivement citée de la façade maritime des Albères (côte rocheuse) peut être observée à la limite nord de la plage de Torreilles, dans les enrochements limitant la rive droite de l'embouchure de l'Agly, où elle s'étend progressivement depuis 1979. Cela constitue une localité nouvelle pour les Pyrénées-Orientales, où cette espèce n'a jamais été signalée sur la côte sablonneuse (J.-J. AMIGO, 1983, p. 10).

#### *Anacamptis pyramidalis* (L.) L.C.M. Richard (= *Orchis pyramidalis* L.)

Surtout citée des Corbières par P. A. POURRET (1781, publié 1874, pp. 34 et 40), B. XATART (herbier, in G. SENESSE, 1965, II, p. 127), E. TIMBAL-LAGRAVE (1872-73, p. 367), O. DEBEAUX (1880, pp. 84-85), G. GAUTIER (1898, p. 399 : AR. et 1912), O. de BOLOS 1976. rel. 4 et 7), A.-M. CAUWET & all. (1979, p. 8) et M. BALAYER (1984), cette Orchidée n'est connue de la vallée de la Têt que par G. GAUTIER (1898, p. 399) : « RR. vallée de la Têt à la Trancade d'Ambouilla » (L. COMPANYO, 1864, la signalant plus haut dans les « prairies des environs de Mont-Louis ; pelouses de la Borde Girvès, sur les bords de la Têt ») et du Vallespir (« Sedella de Lamanère », in herbier XATART, op. cit.). L. CONILL (1935, p. 150) situe l'espèce à « Toreilles, talus herbeux vers l'embouchure de l'Agly ». M. LOSA & P. MONTSERRAT (1951, p. 151) indiquent cette espèce en Andorre (« Bordas de San Miguel »).

Nous avons rencontré ce taxon à Castelnou, entre le parking de la D48 et les Bacs d'En Brial et de Masquarell, sur calcaire (12 mai 1981) ainsi que dans les prairies subhalophiles à *Festuca arundinacea* de Saint-Nazaire. Localités nouvelles pour les P.-O. (J.-J. AMIGO, pp. 9 & 72 et 1983, Annexe II, p. 27).

#### *Epipactis helleborine* (L.) Crantz (= *E. latifolia* (L.) et ssp. *purpurata* Sm.

Cette espèce est citée de nombreuses localités, depuis Perpignan jusqu'à 1 400 m environ, dans les trois vallées, et surtout des Albères (L. COMPANYO, 1864 ; L. GALAVIELLE, 1891 ; W. ZELLER, 1958), des Corbières (G. GAUTIER, 1898 et 1912), du Vallespir (herbier XATART, in G. SENESSE, 1965 ; J. SUSPLUGAS, 1942 ; ANONYME, 1978) et de l'As-

pre (S. PONS, 1896 : G. GAUTIER, 1898 : L. CONILL, manuscrit ; M. SCHEEPMACKER, 1980). On la retrouve jusque dans la haute vallée du Sègre (Cerdagne française) selon L. CONILL (1938, p. 59).

Par contre, à notre connaissance, *Epipactis sesilifolia* Peter (= *E. purpurata* Sm. = *E. helleborine* (L.) Crantz ssp. *purpurata* Sm.) n'avait jamais été cité dans la dition. Nous avons relevé la présence d'un taxon que nous rapportons à cette Helleborine pourprée des bois ombragés et frais (*Fagetalia*) sur le territoire de la commune de La Bastide, aux environs de la Tour des Singlèses de Cristeil, en limite ouest de l'Aspre, vers 1 300 m, au contact de la Hêtraie, et en compagnie du rare *Pseudorchis albida* (L.) A. & D. Löve. Taxon nouveau pour les Pyrénées-Orientales qui a aussi été cité ultérieurement par M. BALAYER (1984) des Fanges, de Riunoguès et du Col de Vingrau.

*Himantoglossum hircinum* (L.) Sprengel  
(= *Loroglossum hircinum* (L.) Ric.

G. GAUTIER (1898, p. 401) cantonne cette espèce (sub. nom. *Satyrium hircinum* L.) sur les « coteaux incultes, de la plaine à la limite supérieure de la zone du Châtaignier » en la considérant comme R. : « Albères (Argelès, batterie d'En Soure), vallée de l'Agly (château de Quéribus) ; vallée de la Têt (Montalba) ».

Les localités de L. COMPANYYO (1864) se situent altitudinalement plus haut : « Pelouses des environs de Rigarda ; pâturages de la vallée de Finestret ; pelouses de la vallée de Llo, près l'habitation de M. Girvès ». D'autre part, l'Orchis bouc figure dans l'herbier XATART (in G. SENESSE, 1965, p. 126) des « glacis de Perpignan » alors que G. GAUTIER (1888, p. CXV) le signale dans la forêt des Fanges (vers 900 m d'alt.). M. SCHEEPMACKER (1980) situe ce taxon sur la colline calcaire de St-Martin de Camélas, dans l'Aspre.

Malgré toutes ces mentions, BOLOS i VIGO (1979) considèrent que c'est une espèce rarissime des pays catalans et ils ajoutent (en catalan) : « Nous ne la connaissons que de la région de Perpignan : entre Vingrau et Opoul. *Phlomidio-Brachypodietum retusi* (DH84) ».

G. CAMUS (1928-29) indique que l'on trouve rarement cette Orchidée sur les sables maritimes, type de station non signalée à notre connaissance dans les P.O. jusqu'à ce que nous récoltions ce taxon dans les prés salés du Bourdigou (J.-J. AMIGO, pp. 18-19), ce qui constitue une localité nouvelle de cette espèce des lieux secs et arides, où elle croît avec *Ophrys fusca* Link. M. BALAYER (1984) a retrouvé *H. hircinum* au Bourdigou et à Vingrau. *Ophrys lutea* (Gouan) Cav.

A notre connaissance, seul G. GAUTIER avait cité avec précision cette espèce : « R. Coteaux herbeux, taillis calcaires, zone de l'olivier : vallée de l'Agly, Estagel Pla de Llabail, Maury et Saint-Paul » (1898,

pp. 401-402), P. JACQUET (1981) la faisant figurer dans son bilan, pour les P.-O., sans précision de localité.

Nous avons rencontré ce taxon à Castelnou (entre le parking de la D48 et les Bacs d'En Brial et de Masquell, sur calcaire, 200-250 m, 12 mai 1981), à Camélas (colline calcaire de Saint-Martin, 450 m, 19 mai 1981) et sur le Mont-Hélène, 770 m (23 mai 1981), soit autant de localités nouvelles pour les P.-O. (J.-J. AMIGO, 1982, pp. 41 et 78). M. BALAYER (1984) cite *O. lutea* (Gouan) Cav. ssp. *lutea* de Vingrau et de Castelnou.

*Ophrys sphegodes* Miller ssp. *litigiosa* (Camus) Becherer (= *O. litigiosa* Camus ; *O. pseudo speculum* Reich.)

Si *O. sphegodes* Miller a été mentionné de l'Aspre (mais sans mention de localités) par L. COMPANYYO en 1864 (« Collines de la vallée du Réart parmi les bruyères et les bois », sub. nom. *O. araniifera* Huds.) et par G. GAUTIER (1898, p. 401) « de la plaine du Roussillon et vallée de l'Agly, de Ste Marie - Canet à Estagel et Latour-de-France » ainsi que d'une douzaine de localités des Corbières audoises (1912), la sous-espèce *litigiosa* (Camus) Becherer n'avait été citée des P.-O., à notre connaissance, que par P. JACQUET (1981, p. 1810 : *Ophrys litigiosa*), sans précision de localité.

Ce taxon (*O. sphegodes* Miller ssp. *litigiosa*), nouveau pour les P.-O., prospère avec le type (que nous avons aussi observé à Oms) au Mont-Hélène, 700 m env., sur calcaire (24 avril 1982 ; J.-J. AMIGO, 1982, pp. 41 et 78) et à Castelnou, entre le parking de la D48 et les Bacs d'En Brial et de Masquell, 200-250 m, sur calcaire aussi (12 mai 1981 ; J.-J. AMIGO, 1982, pp. 41 et 78), ces stations confirmant la mention de L. COMPANYYO pour l'Aspre en ce qui concerne l'espèce. M. BALAYER (1984) a observé la sous-espèce à Cases-de-Pène. A Castelnou cette Orchidée croît en compagnie d'*Ophrys scopolax* Cav., de *Limodorum abortivum* (L.) Schwartz, d'*Ophrys lutea* (Gouan) Cav., d'*Orchis purpurea* Hudson, de *Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br., d'*Anacamptis pyramidalis* (L.) L.C.M. Richard et d'*Aceras anthropophorum* (L.) Aiton fil. (Orchidée Ar mentionnée pour la première fois dans le massif de l'Aspre par M. SCHEEPMACKER (1980, tab. VII) à Saint-Martin de Camélas où nous l'avons observée sur la colline calcaire et dans ses environs immédiats (au mas de la Roque, 19 mai 1981 ainsi qu'au Mont-Hélène, 23 mai 1981) et qui nous est signalée par A.-M. CAUWET & M. BALAYER (comm. or.) comme abondante au col du Fourtou et à Saint-Ferréol. Cette station particulièrement riche en Orchidées (et sur laquelle A.-M. CAUWET avait attiré notre attention) est à l'image du massif de l'Aspre qui grâce à ses nombreux îlots calcaires compte près d'une trentaine au moins d'espèces d'Orchidées.

## A PROPOS D'*EUPATORIUM CANNABINUM* L. subsp. *CORSICUM* (Req. ex Loisel) P. Fourn. EN CÉVENNES

par M.T. ARNAUD et J. GAMISANS (Marseille)

Lors d'inventaires de végétation en basse Lozère, l'un de nous (M.-T. ARNAUD) a remarqué la taille réduite et les feuilles simples de certaines populations d'*Eupatorium*. Les récoltes effectuées et la comparaison avec des matériaux d'herbier et notamment de Corse (herbier J. GAMISANS) a permis d'identifier ces spécimens comme appartenant au subsp. *corsicum*. Il s'agit effectivement de plantes plus grêles, peu élevées (en moyenne 0,3 mètres) ne dépassant pas 0,80 mètres, à feuilles simples ovales lancéolées.

Localisation géographique et écologie des lieux de récoltes : les échantillons ont été cueillis dans les Cévennes méridionales sur les communes suivantes : Saint-Germain-de-Calberte (Thonas (1) et Cadoine (3)), Vialas (au nord de Trémiéjols (2)). Ces populations occupent des milieux humides : milieux ouverts en bordure des ruisseaux, vallons ou forêts fraîches de l'étage montagnard (voir tableau ci-après).

En bordure des ruisseaux ces populations étaient

en mélange avec des individus du subsp. *cannabinum*. Dans ces stations des formes avec certaines feuilles trilobées pouvant être rapportées au subsp. *corsicum* var. *soleirolii* ont également été notées.

Le subsp. *corsicum* était préalablement indiqué en Corse, Sardaigne et Italie du Sud (voir Flora Europaea) ; il a été aussi signalé dans les Bouches-du-Rhône par Reynier sur les bords de l'Arc (ex Molinier 1980 : 317).

### BIBLIOGRAPHIE

GUINOCHET M. et VILMORIN R. de : Flore de France, fasc. 4, p : 1393, 1982.

MOLINIER R. : Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 40 (n° spec.) 1980.

PIGNATTI S. : Flora d'Italia, vol. 3, p : 14, 1982.

ROUY G. : Flore de France, tome VIII, p : 353, 1903.

TUTIN T.G. et al : Flora Europaea, vol. 4, p : 109, 1976.

|   |                      | Situation<br>géog. grades |       | altitude | exposition | substrat | groupement<br>végétal        |
|---|----------------------|---------------------------|-------|----------|------------|----------|------------------------------|
|   | carte I.G.N. 1/50000 | long.                     | lat.  |          |            |          |                              |
| 1 | St-Jean-du-Gard      | E 1,63                    | 49,10 | 320 m    | Nord-est   | schistes | clairière dans un vallon     |
| 2 | Génolhac             | E 1,75                    | 49,25 | 560 m    | Nord-ouest | schistes | châtaigneraie dans un vallon |
| 3 | St-Jean-du-Gard      | E 1,66                    | 49,15 | 710 m    | Ouest      | schistes | châtaigneraie dense          |

Cortège floristique des stations : *Mycelis muralis*, *Hieracium gr. murorum*, *Luzula forsteri*, *Pteridium aquilinum*, *Clinopodium vulgare*, *Teucrium scorodonia*, *Lonicera periclymenum*, *Prunella vulgaris*, *Lotus corniculatus*, *Solidago virgaurea*, *Dryopteris filix-mas*, *Deschampsia flexuosa*, *Digitalis purpurea*, *Rumex acetosa*, *Phyteuma spicatum*, *Fraxinus excelsior*, *Polypodium vulgare*, *Poa nemoralis*, *Castanea sativa*, *Polysticum setiferum*, *Athyrium filix-femina*, *Conopodium majus*.

auxquelles s'ajoutent : *Holcus mollis* (2-3), *Anthoxanthum odoratum* (2-3), *Festuca heterophylla* (2-3), *Dactylis glomerata* (2-3), *Luzula campestris* (2-3), *Cytisus scoparius* (2-3), *Viola sylvestris* (2-3), *Hypericum montanum* (2-3), *Hedera helix* (1-3), *Betula pendula* (1-2), *Brachypodium sylvaticum* (1), *Geranium robertianum* (1), *Epilobium angustifolium* (1), *Epilobium montanum* (1), *Geum urbanum* (1), *Scrophularia nodosa* (1), *Circaea lutetiana* (1), *Helleborus foetidus* (1), *Ficaria ranunculoides* (1), *Primula veris* (1), *Fragaria vesca* (1), *Alnus glutinosa* (1), *Hieracium sabaudum* (1), *Sorbus aria* (2), *Ranunculus nemorosus* (2), *Lathyrus montanus* (2), *Campanula trachelium* (2), *Ilex aquifolium* (2), *Oxalis acetosella* (3), *Erica cinerea* (3), *Arenaria montana* (3), *Crataegus monogyna* (3), *Asplenium trichomanes* (3), *Salvia glutinosa* (3).

M.T. ARNAUD,  
J. GAMISANS

Laboratoire de Botanique et Écologie méditerranéenne  
Faculté des Sciences et Techniques St-Jérôme  
13397 MARSEILLE Cédex 13